FETE DU JOUR
De la féerie
Soleil: coucher 5.08 pm; lever 6.49 am
PRONOSTICS
ENSOLEILLE AVEC PERIODES NUAGEUSES, UN PEU PLUS FROID.
Maximum: 32 Minimum: 27

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

L'unique quotidien de la région

VOLUME 68 No 93 — Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa. — CHICOUTIMI, MARDI, 16 FEVRIER 1954 — Membre de l'A.B.C. — 5 sous

Délégation du comté de Roberval au Parlement

Pour demander l'amélioration de la route qui va de Chambord au Lac-Bouchette. — Délégation composée des maires des municipalités échelonnées le long de ce tronçon de route. — Texte du mémoire présenté au ministre de la Voirie.

L'Hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie a reçu mardi dernier une délégation des maires des paroisses de Chambord St-François-de-Sales, et Lac Bouchette, pour demander l'amélioration de la route qui va de Chambord à Lac Bouchette.

Le rév. Père Hugolin, o.f.m. capucin, accompagnait la délégation composée de MM les maires Alphonse de Launière, St-Louis de Chambord; J.-O. Bouchard, village de Chambord; Arthur Cloutier, St-François - de -Sales; Paul-Emile Boudreault, St-Thomas d'Aquin; J.-Philippe Gélinas, village Lac Bouchette; ainsi que MM. J.-Maj. Bouchard, Narcisse Riel et Guy Deshiens, respectivement secrétaire-trésoriers des municipalités ci-haut mentionnées.

La délégation avait à sa tête, M. Antoine Marcotte, député de Roberval.

L'Hon. Antonio Talbot a fait bon accueil à la délégation. Il a promis que cette demande serait considérée le plus tôt possible, en faisant préparer des plans et estimés de ces travaux. Voici le texte du rapport présenté au ministre.

M. le Ministre,

Les délégués sont confiants que l'amélioration de cette route ne saurait tarder, puisqu'elle conduit à un lieu célèbre de pèlerinage marial et antonien très fréquenté.

Les requérants sollicitent quelques moments de votre temps que nous savons précieux, pour vous exposer les principaux besoins de nos municipalités, lesquels intéressent toute la région du Lac St-Jean, et même de plusieurs autres parties de la province.

La présente délégation fait suite à celle que vous avez eu l'amabilité de recevoir le 7 mars 1951, grâce aux démarches de notre dévoué député, Monsieur Antoine Marcotte.

Les délégués désirent vous remercier bien sincèrement de l'attention que vous avez apportée à notre cause, car avec la recommandation de notre député, vous avez autorisé le pavage en asphalte dans les villages de Lac Bouchette et St-François-de - Sales, au cours de l'égé 1952, et l'élargissement de la dite route sur une longueur d'environ un mille dans le secteur Chambord — St-François de Sales, durant le même été. L'autre partie de cette route a bien déjà reçu un rechargement de gravier il y a quelques années, mais la circulation intense a laissé cette route dans un état lamentable.

Ces améliorations ont été fort appréciées de tous les usagers de cette route, et principalement des résidents de nos villages, qui ont été exemptés des nuées de poussières soulevées par les nombreux automobilistes.

Nous soumettons à votre attention, Honorable Ministre, les considérations suivantes:

Cette route reliant les paroisses de Chambord, St-François de Sales et Lac Bouchette est la seule route carrossable servant de sortie pour les populations de ces paroisses, où les premiers colons allèrent s'établir il y a plus de 65 ans en se frayant un chemin à travers la forêt, pour ensuite ébaucher un chemin, pour sortir en charrettes quelques années plus tard.

Par la suite, avec l'aide du Gouvernement provincial, cette route fut améliorée pour le besoin de la circulation, la rendant ainsi convenable pour les chevaux et quelques automobilistes, mais de nos jours, le trafic sur cette route est devenu très considérable, et par conséquent très dangereux, car cette route est étroite, tortueuse à plusieurs endroits et n'offrant pas la visibilité nécessaire. Cette nombreuse circulation soulève des nuages de poussière, en raison du nombre des voitures, également très difficile d'entretien l'hiver pour la circulation des véhicules automobiles, ce qui entraine des déboursés considérables aux municipalités ci-haut mentionnées.

Les deux municipalités de Chambord, village et paroisse, avec leur population de 2,000 âmes, comptent un fort groupe de cultivateurs demeurant le long de cette route.

La municipalité de St-François-de-Sales, ayant une population de 1,300 âmes est traversée par cette route.

Les deux municipalités du Lac Bouchette, village et paroisse, comptent une population d'environ 1,700 âmes, avec un lieu célèbre de pèlerinage en l'honneur de la Sainte-Vierge et de St-Antoine, car ce lieu de pèlerinage est également un endroit recherché par les touristes, sans oublier un club de chasse et pêche, situé au Lac des Commissaires, lequel attire un grand nombre de touristes américains et autres.

La population de ces municipalités au nombre d'environ 5,000 résidents, réclame depuis plusieurs années, l'amélioration de cette route. Nous pouvons ajouter que toute la région du Lac St-Jean réclame également cette route, car l'Ermitage St-Antoine du Lac Bouchette attire tous les résidents du diocèse de Chicoutimi et de plusieurs autres endroits de la province.

Au cours de la saison 1952, les statistiques démontrent que 33,000 pèlerins se sont rendus à ce sanctuaire dont 7,000 en une seule journée, soit le 1er juin 1952. Cette même année, les Révérends Pères Capucins, gardiens de ce sanctuaire, ont reçu 135 pèlerinages organisés, sans compter les autres groupes venus individuellement.

Au cours de la saison 1953, le nombre de pèlerins a diminué d'environ 2,000 dû au mauvais état de la route, d'après le témoignage des pèlerins eux-mêmes. Avec l'année mariale qui commence, les pèlerinages se feront de plus en plus nombreux et tous souffriront de l'état déplorable de cette route.

Messieurs les Maires du Comté Lac St-Jean Ouest, à leur session tenue à Roberval le 9 décembre 1953, ont reconnu l'urgence de l'amélioration de cette route, en adoptant à l'unanimité, une résolution dans ce sens, dont copie est annexée à notre requête.

La Chambre de Commerce de Roberval a aussi appuyé cette demande à plusieurs reprises, et nous annexons une copie de résolution adoptée à l'unanimité, lors de l'assemblée générale tenue le 19 novembre 1953.

Tous les délégués présents appuient fortement notre requête, et en reconnaissent l'urgence et la nécessité.

Nous croyons devoir ajouter que le Ministère de la Voirie a également reconnu l'importance de cette route, en faisant faire un relevé de ce chemin par ses ingénieurs au cours des hivers précédents.

Les requérants soussignés, se faisant l'interprète des résidents des municipalités déjà mentionnées, et se basant sur les nombreuses améliorations au réseau routier de cette province, surtout en ces dernières années, par l'Honorable Ministre de la Voirie, et reconnaissant la sympathie et l'activité de notre député, sont confiants que la route reliant les paroisses de Chambord, St-François - de - Sales et lac Bouchette, d'une longueur de quinze milles actuellement, sera élargie, redressée et améliorée sur toute sa longueur, en commençant les travaux dès le printemps 1954, pour se continuer sans interruption et recevoir l'asphalte l'année suivante, de manière à faire une route qui répondra aux besoins de notre région, et qui sera tout à l'honneur de nos dirigeants.

Les requérants vous remercient, Honorable Ministre, du temps que vous avez bien voulu mettre à leur disposition, et espèrent recevoir une réponse favorable.

Signatures:

Municipalité de St-Louis de Chambord.

Par: Alphonse de Launière, maire.

Municipalité du Village de Chambord,

Par: J.O. Bouchard, maire.

Municipalité de St-François-de-Sales

Par: Arthur Cloutier, maire.

Municipalité de St-Thomas d'Aquin,

Par: Paul-Emile Boudreault, maire.

Municipalité du Village du Lac Bouchette,

Par: Philippe Gelinas, maire.

Le Progrès présente ses petits porteurs



Germain Gilbert, fils de M. Romeo Gilbert, demeure à 691 Chemin St-Paul. Ses yeux vifs et sa chevelure abondante indiquent bien sa force de caractere, dénotant bien aussi les succès qu'il remporte en classe de 6ieme à l'Ecole St-Joseph, qu'il fréquente.

Agé de 15 ans, Germain est déjà un pilier du club de hockey les Braves du Chemin St-Paul. C'est donc un bon sportif, puisque l'été il joue au baseball avec des clubs juveniles.

C'est toujours une tâche agreable pour lui de faire la distribution du "Progres", apres sa classe. Il nous assure que ses clients n'auront jamais à se plaindre de lui, tant il y met de la courtoisie et de la ponctualité. Il donne à sa mère tout l'argent qu'il en retire et nul doute que celle-ci saura faire fructifier ces petites sommes hebdomadaires, en vue d'aider son fils à parfaire ses études supérieures. Germain veut devenir un artisan.

Formation d'un comité d'urbanisme à Kénogami

Ce comité sera chargé de promouvoir l'embellissement et de réglementer le zonage d'une façon parfaite dans les limites de la ville. — Cette décision a été prise au conseil de ville hier soir. — MM. Pelletier et Bergeron verront à la formation de ce comité.

La ville de Kénogami verra la formation d'un Comité d'urbanisme prochainement dans ses limites, en vue de promouvoir d'une façon efficace l'embellissement de la ville, et de réglementer le zonage d'une façon parfaite. En effet, M. Burrows Pelletier de même que M. Bergeron, originaire de Kénogami, et au Service de la Chambre de Commerce provinciale verront à la réalisation de ce projet. Pour sa part, M. Pelletier sera àKénogami à la fin de février.

C'est ce qui ressort de plus important de la séance du conseil de ville de Kénogami tenu en la salle du conseil hier soir.

Trois requêtes ont été présentées à la ville; une pour le parachèvement de la rue St-Joseph, pour demander à la ville de donner des trottoirs à la route Taschereau, et l'autre, présentée par les créditistes et contenant 120 noms, et relative à la taxe provinciale et aux dividendes créditistes. Les deux premières ont été remises à l'ingénieur de la ville, M. Roch Gaudreault pour étude et réalisation, tandis que la dernière sera étudiée à une séance spéciale lundi prochain.

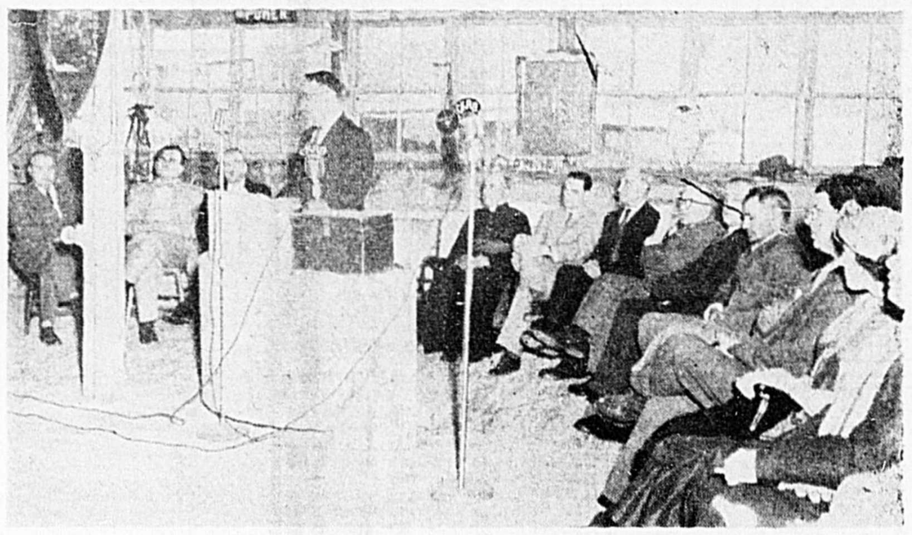
Onze demandes d'assistance publique sur douze ont été acceptées par la ville.

Une résolution de félicitations a été votée à l'hunanimité par le conseil, sur une proposition de M. le Maire pour féliciter Garde Lucile Girard de son dévouement auprès des pauvres et des enfants de la ville. Elle a examiné 2,195 élèves dans les écoles de la ville, et sur ce nombre, 1105 n'ont pas un poids normal pour leur âge; aussi elle a fait absorber à tous quelques 100,000 vitamines en vue de leur donner le bien-être de la santé.

La ville a aussi reçu des soumissions pour le transport par camions d'écorce donnée par la Cie Price, et destinée à combler les coulées de la ville. La Cie Price s'engage à faire le chargement à raison d'un camion tous les trois minutes. Les prix sont les suivants:

Claveau et Fils, 1.30 le voyage de quatre verges cubes; Jos Fortin, 1.25 le voyage et Joseph Tremblay, $2.00 le voyage.

Le Syndicat des Policiers et Pompiers a aussi adressé des remerciements à la ville pour la façon dont elle a conduit les négociations dans le différend, et les résultats qui en sont découlés.



Quelques uns des invités d'honneur, lors de la visite industrielle du Jeune Commerce de Jonquière-Kénogami, samedi dernier, à la maison Potvin et Bouchard, de Jonquière. Monsieur A. Bouchard, hôte des visiteurs et président honoraire de la Chambre de Commerce des Jeunes de Jonquière-Kénogami prononce son mot de bienvenue. En arrière de lui, on remarque en particulier, Son Honneur le maire de Jonquière, monsieur L. Deschênes, monsieur L. Michaud, président du Jeune-Commerce, Monseigneur L. Morin, curé de Saint-Dominique, pd. vf., Monsieur R. Germain, président de la Commission Scolaire, Louis Reid, trésorier de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes. La photo a été prise dans les ateliers mêmes de la maison Potvin-Bouchard. (BLM)

Il est tombé 9 pouces 47 d'eau hier

On s'attend sans doute à ce que nous parlions de l'étonnante pluie d'hier — au 15 février — qui a embêté tant de monde. Eh! bien, de 3 heures de l'après-midi à 2 heures cette nuit, il en est tombé 9 pouces 47.

Ceci a naturellement affecté l'état de la neige, qui s'est ainsi affaissée de quatre pouces; mais nous en sommes tout de même à 64 pouces depuis le début de la saison. Par ailleurs, le vent a été presque nul, tournant au nord-ouest, à huit milles à l'heure seulement.

Il va sans dire que les routes sont devenues très dangereuses, surtout pour les piétons mais aussi pour les véhicules non munis en conséquence; cependant (on serait tenté de dire: naturellement, par suite du supplément de précautions auxquelles on est forcé de recourir), on ne rapporte pas d'accidents sérieux, jusqu'ici du moins

Sentence arbitrale majoritaire dans le cas des épiciers en gros

Afin de renseigner le public, nous donnons ci-dessous les principales dispositions de la sentence arbitrale rendue le 31 décembre 1953 par le tribunal d'arbitrage composé de M. le juge Léon Girard, président, M. P.-E. Bernier, avocat, arbitre syndical, et M. Arthur Matteau, arbitre patronal, dans le différend qui met aux prises les trois épiceries en gros de Chicoutimi, les maisons Côté, Boivin et Cie, L.-B. Gagnon et Cie et J.-H. Lortie Enr., d'une part, et le Syndicat national des employés du commerce de gros de Chicoutimi, d'autre part.

Cinq points en litige furent soumis au tribunal: 1- les salaires; 2- la réduction des heures de travail; 3- la troisième semaine de vacances; 4- la modification des clauses se rapportant à l'ancienneté et au règlement rapide des griefs; 5- la rétroactivité de la convention.

Voici la décision majoritaire des arbitres, président et arbitre patronal, à ce sujet: "La partie syndicale réclame une augmentation générale des salaires de $9 par semaine, en se basant principalement: a) sur le droit de l'ouvrier à un salaire minimum vital; b) sur le coût plus élevé de l'alimentation dans Chicoutimi; c) sur une moyenne de salaire supérieure payée dans le pays, la province et plus spécialement dans la région de Montréal par les grossistes; d) sur un salaire moyen plus élevé payé dans la région économique de Chicoutimi; e) sur un salaire moyen de $57.58 gagné au 1er juillet 1953 par l'ouvrier canadien pour une semaine de 41.4 heures.

"A l'appui de ses prétentions, la partie syndicale a fait entendre des témoins et a produit une preuve documentaire abondante établissant tout particulièrement les salaires payés aux employés dans la région économique de Chicoutimi. Nous estimons cependant que les salaires payés aux employés de l'Aluminum Co. Ltd. aux employés municipaux, aux employés de garages et de l'industrie de la construction ne peuvent servir de base ou de critérium dans la préparation de notre sentence. Sur ce point, l'arbitre syndical est dissident et il se réserve de faire rapport en conséquence.

"A notre avis, la preuve la plus pertinente se retrouve à l'exhibit S-24 qui consiste dans un tableau de la moyenne des salaires hebdomadaires dans le commerce de gros pour la région métropolitaine de Montréal, pour la province de Québec et pour le Canada et encore cet exhibit ne nous renseigne pas sur les salaires payés dans le commerce de gros par les employeurs de Chicoutimi et de la région autres que ceux concernés par le présent arbitrage.

"A l'encontre de la preuve syndicale, la partie patronale a opposé une preuve qui, à notre avis, est beaucoup plus pertinente puisqu'elle se rapporte aux salaires payés et au nombre d'heures travaillees chez les grossistes de la province de Québec.

"Ainsi M. Aimé Boisvert, secrétaire-gérant de l'Association des Epiciers en gros de la province de Québec, a conduit une enquête sérieuse et approfondie chez 33 épiciers en gros de la province de Québec. M. Boisvert a résumé ses conclusions dans l'exhibit C-49 et il a constaté que les salaires et les conditions de travail sont tout à l'honneur des trois employeurs concernés dans le présent différend.

Il faut admettre que le coût de l'alimentation parait un peu plus élevé à Chicoutimi mais il nous semble que cette lacune est comblée par le privilège que possèdent les employés concernés d'acheter à prix spécial chez les trois employeurs plus haut nommés. Comme il nous est impossible d'obtenir des points de comparaison avec des grossistes de la même région vu qu'il n'y a pas d'autres grossistes de même commerce dans la région de Chicoutimi, après avoir considéré la nature des entreprises concernées, nous croyons humain, juste, équitable et de bonne conscience de recommander les augmentations de salaires suivantes: aux employés de Côté, Boivin et Cie; $2.00; aux employés de L.-B. Gagnon et Cie; $2.00; aux employés de J.-H. Lortie, Enr. $1.00 par semaine d'augmentation payable à tous les employés soumis à la convention collective et en service à la date du 31 décembre 1953, la dite augmentation devant entrer en vigueur à compter du 1er octobre 1953. L'arbitre syndical enregistre sa dissidence quant au "quantum" de l'augmentation et il entend produire dans un rapport séparé les motifs de sa dissidence- couvrant également la date de l'entrée en vigueur de la dite augmentation".

Au sujet des heures de travail, le syndicat demandait de réduire la semaine de 47 1-2 heures à 42. Mais les maisons Côté, Boivin et L.-B. Gagnon ont fait observer que la journée du samedi représente 10p. 100 de leur chiffre d'affaires et la maison Lortie, que "la nature perissable des marchandises et la livraison urgente aux maisons d'enseignement et aux communautés" rendaient impossible de fermer le samedi. Aussi, les arbitres recommandent-ils, pour les employés de bureau la semaine de 41 heures, soit 5 jours de pas plus de 8 h. et une journée, le samedi, de pas plus de 3 h. et trois-quarts; pour les autres employés, excepté les gardiens de nuit, la semaine de 44h. en juin, juillet et août, et 45h. durant les 9 autres mois,

Le tout accorde en pleine compensation, c'est-à-dire sans diminution de salaire à tous les employés soumis ala présente convention. L'arbitre syndical est à nouveau dissident et il entend soumettre un rapport minoritaire sur ce point."

L'arbitre syndical et le président recommandent d'accorder une troisième semaine de vacances aux employés ayant plus de 15 ans de service. L'arbitre patronal ne se rallie pas à cette recommandation.

En ce qui concerne l'ancienneté, les arbitres, unanimement, recommandent de baser les baisses de position, transferts, suspension, mise-à-pied et réengagement sur l'habileté, la compétence et le rendement. Mais lorsque ces trois facteurs sont égaux, la préférence va à l'employé le plus ancien. Si un employé croit être lésé, il devra porter plainte suivant le règlement des griefs.

En ce qui concerne le règlement des griefs, l'employé a dix jours pour faire connaitre son grief à son contremaitre immédiat. Le contre-maitre a 48 heures pour rendre sa décision. Si l'on ne s'entend pas, le grief devra être soumis par écrit au gérant dans les 48 heures. Le gérant devra rendre sa decision dans les 48 heures.

Vient ensuite la réotroactivité. La partie syndicale demande la réotractivité depuis le 1er avril 1953. La partie patronale s'y oppose faute de motifs suffisants d'accorder une telle demande. L'arbitre patronal et le président reconnaissent qu'il y a tendance (tendance qui semble s'expliquer plutôt par des compromis) à la rétroactivité des conventions mais ils ne voient aucune raison particulière qui soit donnée pour justifier et expliquer telle rétroactivité. L'arbitre syndical est dissident sur ce point et se réserve de donner les motifs écrits de sa dissidence.

L'arbitre patronal et le président recommandent ensuite que la convention dure deux ans à compter de sa signature. L'arbitre syndical est dissident sur ce point.

Les arbitres recommandent ensuite unanimement de modifier les articles 4 et 7 de la convention relatifs aux droits de la gérance et à l'interprétation.

Enfin, ils terminent comme suit: "Les arbitres sont unanimes à signaler et à recommander qu'il serait préférable qu'une convention collective soit signée chacun des trois employeurs men et intervienne séparément entre chacun des trois employeurs mentionnees dans le présent différend et le Syndicat.

"En terminant, les arbitres sont unanimes à souligner et à signaler l'excellent travail accompli" par Me Claude Lavery, procureur des patrons, et M. Jacques Archambault, procureur des syndiqués. Le président rend ensuite hommage à ses deux collègues.

Concours littéraire lancé dans toutes les écoles de Jonquière et de Kénogami

La semaine scolaire qui s'est terminée récemment, vient d'avoir une suite auprès des étudiants de Jonquière-Kénogami. Hier soir, en effet, des membres du Jeune Commerce de Jonquière-Kénogami dont le Président, monsieur L. Michaud et le président du comite de la Semaine scolaire, monsieur J.G. Tremblay, ont rencontré les autorités scolaires en vue de leur proposer un concours à l'intention des étudiants.

Il fut décidé de séparer les élèves en deux groupes: d'une part, les enfants se trouvant en 7, 8 et 9e année et d'autre part les étudiants de classes supérieures.

Les élèves du premier groupe seront invités à préparer une saynète ou une petite pièce de leur choix (fable de La Fontaine par exemple) et qu'ils mimeront ou réciteront en groupe. Les grands élèves auront à exposer leur point de vue sur un des trois sujets suivants: "Le Drapeau canadien, l'anglicisme, les Bourses d'Etudes." Le travail devra être personnel et ne pas être d'une durée moindre que 5 minutes. Ce concours sera présenté devant le grand public à la fin du mois de mars. Un jury de cinq membres, composé de personnalites très en vue, décernera les prix et trophées. Dans ce domaine, six grands prix ont déjà été offerts par des maisons ou des industries de Jonquière et de Kénogami.

La mise sur pied de ce très interessant concours est une autre initiative de laChambre de Commerce des Jeunes de Jonquière-Kénogami.

Le poste CJMT sur les ondes sous peu

Le nouveau poste radiophonique CJMT sera sur les ondes la semaine prochaine. Cette excellente nouvelle a été annoncée par le gérant du poste lui-même M. Jean Bender, hier. L'équipe chargée de l'érection de la tour émettrice est arrivée dimanche soir à Chicoutimi et les travaux préliminaires ont débuté hier matin. M. Bender prévoit que le travail complet sera terminé dès vendredi de cette semaine en sorte que les premières ondes parcoureront les airs la semaine prochaine.

Visite industrielle du Jeune Commerce de Chicoutimi, ce soir

Les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes et leur épouse ou amie, sont invités à visiter l'Edifice de la Cie du Téléphone Saguenay-Québec, 306 ave Lafontaine, ce soir à 7.30 heures. Tous sont cordialement invités.

Grand succès obtenu par M. L. Ricard

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. Laurent Ricard de Port-Alfred, fils de M. Henri Ricard, et secrétaire privé de M. F.L. Hogan, gérant de la Consolidated Paper Corporation, vient de passer avec succès ses examens d'admission comme membre de la Chartered Institute of Secretaries d'Angleterre. Cette société anglaise qui possède des ramifications dant tout le Commonwealth est un cercle très fermé dont les membres constituent une élite. Nous offrons nos félicitations à M. Ricard pour un succès qui l'honore lui et les siens. A notre connaissance, M. Ricard est le premier saguenéen à faire partie de cette association.

Assemblée de la Société Historique

Une nouvelle assemblée générale des membres de la Société Historique du Saguenay aura lieu mercredi soir, au secrétariat de la Société, au Séminaire de Chicoutimi, à 8 heures, sous la présidence d M. le chanoine Victor Tremblay.

Un incendie détruit un magasin de Saint-Gédéon tôt ce matin

Un incendie s'est déclaré ce matin, vers 4 heures, au magasin de Mme J.-U. Perron, à Saint-Gédéon. Les flammes ont complètement détruit le magasin et les dégâts sont considérables. Une partie seulement du materiel est couvert par les assurances. Outre le magasin en question, la maison était occupée, en bas, par les bureaux de la Banque Canadienne Nationale. L'étage supérieur logeait les familles de monsieur O. Néron et de monsieur A. St-Pierre. C'est madame Saint-Pierre, dont le logement est situé juste au dessus du magasin, qui se rendit compte, la première, du sinistre. Il n'y a pas eu de blessés. Les logements du haut ont été endommagés par la fumée et l'eau. Les pompiers de Saint-Gedeon ont dû travailler une heure durant pour venir à bout des flammes. Détail curieux, la pompe à incendie est tombée en panne quelques instants après que les pompiers eurent coupé l'eau, une fois rendus maitre du sinistre. La rapide intervention des pompiers a certainement circonscrit les dégâts du feu, qui menaçait de dévorer la maison toute entière.

La paroisse du Christ-Roi construirait bientôt son église

Dans son prône de dimanche, M. l'abbé Frs. Joseph Fortin, curé de la paroisse du Christ-Roi, de Chicoutimi, a parlé longuement du projet de la construction d'une église. On sait que les membres de cette paroisse assistent aux offices depuis quelques années dans un sous-sol. Pour ne pas encourir de dettes, on s'est contenté jusqu'ici de ces locaux. Or, les paroissiens semblent desireux d'ériger maintenant un beau temple. M. l'abbé Fortin se réjouit de l'enthousiasme de ses ouailles et compte maintenant sur leur générosité pour lancer la réalisation du projet.

Elles épousent la cause de leurs maris

Une grande assemblée tenue, samedi dernier en la salle des Syndicats à Chicoutimi, réunissait les femmes des grévistes des maisons de gros de Chicoutimi. Les épouses des grévistes formèrent rapidement un comite chargé de venir en aide à leurs maris. Ce comité se compose de Mesdames: Romeo Robin, Fernand Leclerc, Antonio Caron, Alcide Corneau et Raymond Murray. Dès le lendemain soir, soit dimanche, ce comité avait mis sur pied une séance recréative. Plus de trois cents personnes se pressaient à la salle des Syndicats Nationaux pour assister à un divertissement. Une parade dans la ville avait précédé cette séance recréative.

DECES

(Voir page 6)

BERGERON, dame Azéline
BILODEAU M. Gédéon
MOREL, dame Marie-Ange

Accusation pour faux

Une action vient d'être intentée contre un individu de Jonquière, accusé de faux et de déclarations trompeuses en donnant des reçus fictifs (de l'Oeuvre de la Basilique Ste-Anne de Beaupré) à diverses personnes pour une somme globale de $283,195.25, frustrant ainsi le Revenu national. Service de l'Impôt, d'une somme de $42,125.47. L'enregistrement du plaidoyer se fera le 3 mars prochain.

Au Palais de Justice

(par Antoni JOLY)

Mise au point —

Dans une précédente chronique, nous disions que le rôle de la prochaine session de la Cour Supérieure porterait en tête la cause dite du Comité Paritaire de l'Industrie de la Construction contre les Comissaires d'Ecoles de la ville de Port-Alfred. Nous avions tout lieu de croire que notre information serait exacte; car elle nous venait de source qu'on eût pu dire officielle. Il y avait cependant eu erreur d'interprétation ou de compréhension. Toujours est-il que la poursuite est bien intentée par le dit Comité Paritaire mais contre une toute autre commission scolaire, celle de la cité d'Arvida. Dont acte, comme on dit en ces lieux.

Coiffeuse en débine —

Autre grosse semaine en perspective, selon l'adage que l'on connait? Peut-être car le lundi a été très mince au palais de justice de Chicoutimi. Le juge Louis-Philippe Girard, qui présidait en Cour des Sessions de la Paix, ayant eu à décider d'un bon nombre de causes mais à ne prononcer qu'une seule condamnation. Elle va à une bonne coiffeuse de Chicoutimi ,qui s'en tire ave: une amende de $5 et frais à payer ou bien 15 jours de prison, pour avoir enfreint un décret du Comité Paritaire du Commerce de Détail.

Jugement —

Du juge Louis-René Lagacé, en Cour de Magistrat. Cause Edouard Simard, demandeur, versus Paul-Emile Duchesne, défendeur. Texte:

"Vu la saisie-gagerie, le défaut, la preuve, le bail intervenu est résolu; le défendeur est condamné à payer la somme de $120, avec intérêts et dépens; la saisie-gagerie est validée; ordre est donné au défendeur de quitter les lieux sous dix (10) jours de la signification des présentes; à défaut, expulsion suivant la loi; ordre est donné de vendre en justice les biens saisis suivant la loi; le tout avec dépens."

Exposition de peintures du 1er au 4 avril à Arvida

Arvida (DNC) — La Société des Arts & Métiers de l'Association Athlétique et Récréative d'Arvida a mis en circulation un prospectus dans lequel vous trouverez toutes les information nécessaires concernant l'exposition de peinture et de photographie ouverte aux résidents de la région du Saguenay Lac St-Jean seulement. Cette exposition se tiendra dans l'Auditorium du Centre de récréation, Arvida du 1er au 4 avril prochain.

Le prospectus contient différentes catégories dans la section de peinture et de photographie, en plus, tous les règlements concernant le genre de travail qui sera accepté et les dates de l'entrée des exhibits.

Un Comité sera choisi afin de déterminer quelle peinture et quelle photographie sera acceptées, et celles acceptées auront droit à un certificat. Le Comité se propose de retenir un juge venant de l'extérieur afin de faire le jugement final dans les différentes sections de cette exposition.

Tous les artistes de la Région du Saguenay Lac St-Jean sont cordiallement invités à prendre part à cette exposition. Pour de plus amples informations, veuillez écrire à M. J. R. Smith, Chambre 209, Centre de Récréation, Arvida.

Violation de domicile

Ottawa, (PC) — La soirée avait été extrêmement brillante a dit la police mais Clifford Delaney l'était moins et "décidément ivre" quand il a été accusé de violation de domicile.

Cependant, avant d'être mis en accusation, Delaney, âgé de 33 ans, est rentré chez-lui, est monté dans sa chambre du deuxième étage, a enlevé ses souliers et dans l'obscurité, complètement vêtu, s'est installé dans le lit.

Seulement, il y avait légère erreur, ce n'était pas la maison de Delaney et il y avait "quelqu'un" dans le lit, une jeune fille de 18 ans qui s'est éveillée quelques minutes plus tard alors que Delaney dormait à poings fermés.

Delaney s'est reconnu coupable à l'accusation portée samedi et a écopé d'une amende de $10 et les frais.

Le Club Social de Sherbrooke a été incendié

Sherbrooke, (PC) — Un incendie a dévasté hier le Club Social de Sherbrooke. L'édifice de deux étages a été complètement détruit. Les dommages sont évalués à $150,000.

Personne n'a été blessé mais la prompte intervention d'un commis a empêché un garçonnet de six ans d'être suffoqué.

Le commis, M. Philibert Couture, était seul dans l'édifice avec Yves Lagacé, fils d'un autre employé, quand il aperçut de la fumée.

Il monta précipitamment au premier étage et trouva le garçonnet partiellement suffoqué. Il réussit à lui faire évacuer les lieux.

Le père, M. Gérard Lagacé, a déclaré qu'il avait laissé son fils au club quand il avait été appelé à l'hôpital où sa femme a donné naissance à un autre enfant.

Nomination au C.N.R.

Montréal, 15 février M. John Pullen, vice-président directeur du trafic du réseau national, annonce la nomination de M. Douglas R. Crawford au poste de gérant du trafic du Canadien National pour l'Australie, avec bureau à Sydney. Il succède à M. G.F. Hohnstan, né à Richmond, P.Q., qui prendra sa retraite le 28 février après 44 ans de service au chemin de fer.

Au cours de ses 28 ans de service au Canadien National M. Crawford a fait nombre de voyages d'étude au Canada et a acquis une vaste connaissance dans le domaine du commerce et des voyages. Natif de Enoggera, Australie, il est entré au service des Canation National Steamships comme agent de Brisbane en 1925. Il a été nommé gérant des CNS à Melbourne en 1931 et agent général pour le Canadian National à cet endroit en 1936.

Descente dans des débits de liqueurs à Hull

Hull (PC) — Dix-sept officiers de la Commission des Liqueurs du Québec ont fait une descente hier dans les clubs de nuit Chaudière et Fairmount, dans la banlieue de Hull. Environ 600 bouteilles de boisson et 1,050 caisses de bière ont été saisies aux deux endroits. Le chef de la Commission de Hull n'a pas voulu donner la raison des descentes, mais le commissaire de Montréal, Louis Lévesque a révélé que les deux clubs avaient enfreint le loi des liqueurs, probablement en vendant après les heures permises.

Suicide

Kazabazua, (PC) — Une enquête du coroner a conclu hier au suicide dans le cas de J.-B. Merleau, 63 ans, dont le cadavre a été découvert dans le garage attenant à sa demeure. Merleau s'est tiré une balle dans la tête. Il laisse deux soeurs, Mme Archambault, de Montréal, et Mme Sybil Flynn, M. Burks 49 49

"Ce sont des images de calendriers," dit M. H. Masson et cela déclenche la tempête

Par la Presse Canadienne)

Un peintre canadien d'origine belge et quelques critiques d'art suédois ont soulevé une controverse au sujet d'une collection de tableaux canadiens contemporains évalués à $20,000, qui a été commandée par une société productrice de spiritueux.

Le peintre canadien a qualifié les tableaux "d'images pour calendriers" et il a dit que la collection est une "farce." Les critiques suédois ont dit des tableaux qu'ils sont "des cartes postales brillamment colorées" et ont qualifié la collection, dans un ensemble, de "monument au whisky".

Les artistes canadiens dont les toiles figurent dans la collection ont dit pour leur part qu'il s'agit d'une "excellente idée" et "d'un bon échantillon d'une phase importante de la peinture canadienne".

Les 22 tableaux, représentant des scènes urbaines de toute les parties du Canada, de St-Jean à Victoria, ont été réunis par la Maison de Seagram en collaboration avec l'Académie royale canadienne. L'Académie a passé à 20 artistes la commande des tableaux.

Après avoir été exposée à Ottawa pour une courte durée, le printemps dernier, les toiles ont pris le chemin de l'Amérique latine et de l'Europe. M. Samuel Bronfman, président de Seagram, de Montréal, a signalé que le but de la tournée était de montrer à l'étranger quelques aspects des villes canadiennes et de faire mieux connaître le Canada.

Les informations parvenant des missions canadiennes à l'étranger, là où la collection a été exposée, indiquent que des milliers de personnes ont vu les tableaux et passé à leur sujet des critiques généralement favorables. Les diplomates du Canada ont dit que la collection a permis à plusieurs de se rendre compte de la forme de l'art canadien, d'avoir une idée des villes et de l'architecture de notre pays et d'effacer l'idée que le Canada est un pays pris dans les glaces.

Avant d'être exposés à Stockholm, les tableaux l'ont été a San Juan, Porto-Rico, Mexico, La Havane, Caracas, Rio-de-Janiero, Londres, Paris, Rome, Milan et Genève. Les critiques suédois n'y sont pas allés de main morte.

Le journal Dagens Nyheter décrit la collection comme étant "un buffet brun portant une marque de commerce." Il laisse entendre que la Maison de Seagram aurait pu susciter de meilleurs sentiments envers le Canada en voyant "du whisky supérieur au lieu de peintures à l'huile inférieures." Le journal Aftobladet qualifie la collection de "monument au whisky".

Et le peintre canadien Henri Masson, 47 ans, a déclaré mercerdi devant le club Richelieu, d'Ottawa, que la collection constitue "un grand truc publicitaire."

M. Masson, qui est d'origine belge, a dit que seulement deux ou trois bons peintres canadiens ont été invités à figurer dans la collection. Ils sont de "grands artistes dans un groupe de mauvais peintres". M. Masson a ajouté que ces derniers sont des artistes commerciaux plutôt que des artistes au vrai sens du mot.

"Ils ont reçu $1,000 pour peindre des images de calendriers", a-t-il dit, "Je peux peindre des images de calendriers en deux jours".

M. Masson a employé le mot 'saleté' et qualifié la tournée de "scandale".

Dans un interviou accordé jeudi, M. Masson a précisé ses déclarations en disant qu'à l'exception de Goodrige Roberts, de Digby, N.-E., Jacques de Tonnancour, de Montréal, et A.-Y. Jackson, de Toronto, les autres peintres figurant dans la collection "sont des artistes très commerciaux et des peintres inférieurs" n'ayant rien en commun avec "ceux dont les oeuvres sont exposés à la Galerie nationale ou ailleurs dans le monde".

Les réponses aux commentaires de M. Masson n'ont pas tardé à venir. Certains des artistes attaqués ont fait silence, mais d'autres, tel M. Walter-J. Philips, de Winnipeg, ont trouvé ses commentaires de "mauvais goût."

M. Clare Bice, conservateur de la Galerie d'art et du Musée de London, Ont., a insinué que "la meilleure réponse à faire à M. Masson serait peut-être d'exposer certaines de ses toiles pour les comparer (avec les autres)."

M. A.-J. Casson, de Toronto, qui a contribué à réunir la collection et peint la pittoresque scène de Hamilton, a qualifié "d'absurdes" les commentaires de M. Masson. Il a dit que le fait d'être artiste commercial n'a rien à voir avec le mérite artistique de tableaux. Même un peintre portraitiste est "commercial" s'il vend ses oeuvres, a-t-il dit.

M. Harold Beament, de Montréal, qui a représenté une scène industrielle de Hull, pour la collection, était d'humeur à répondre à M. Masson.

"Quand un petit garçon vous tire la langue, vous ne vous en occupez pas du tout," a-t-il dit.

M. Lorne Bouchard, de Montréal, qui a fait une toile représentant la ville de Québec, s'estime "fort chanceux d'avoir été invité à présenter une toile (dans la collection)."

Les autres artistes représentés dans la collection n'ont pu être atteints ou ont préfér s'abstenir de commentaires.

Un porte-parole des commanditaires de la tournée a déclaré:

"Seagram s'intéresse depuis des années au développement de la culture canadienne. C'est une oeuvre à laquelle il vaut certainement la peine de consacrer beaucoup d'argent."

Elles ont terminé la grève de la faim

Vancouver, (PC) — Les autorités de la prison d'Oakalla ont révélé que les 25 prisonnières doukhobors avaient terminé vendredi soir leur grève de la faim en consentant à prendre de la nourriture solide pour la première fois depuis 10 jours. Les femmes avaient commencé la grève le 2 février après avoir mis le feu à leur hutte pour protester contre l'envoi d'un certain nombre de leurs congénères Britanniques.

Une cérémonie en l'honneur de la Ste-Vierge à Girardville

Girardville (DNC) — Jeudi, onze évrier, les paroissiens de Girardville ont manifesté de grandes marques de dévotion envers leur Patronne paroissiale. Une messe avec sous-diacre fut célébrée. Messieurs les curés: Brisson de Mistassini et Savard de St-Edmond ainsi que Messieurs les vicaires Néron d'Albanel et Maltais de Normandie étaient présents. Au cours de la journée, les membres de la Garde et des groupes de paroissiens se succédèrent devant la statue de la Sainte Vierge. Le soir, pendant l'Heure d'Adoration, se déroula la cérémonie de la bénédiction du drapeau de la Garde Paroissiale.



Ce que nous avons fait en 1953

Les vacances annuelles accordées par la Compagnie à ses employés payés à l'heure aux usines d'Arvida ont nécessité en 1953 des déboursés de l'ordre de $673,023 soit $115.13 par employé ou 5½¢ par heure travaillée.

Aluminum Company of Canada, Limited

USINE D'ARVIDA

(Huitième d'une série d'annonces destinées à renseigner le public sur les activités des usines d'Arvida).

VOUS RESTE-T-IL DU CHARBON?

S'il vous en faut, c'est le moment d'adopter le

CHARBON Sterling HUDSON

AU

PROCÉDÉ "CHEMI-COAT"

EXCLUSIF ET SCIENTIFIQUE

TRIPLE ÉPREUVE
GARANTIE DE SATISFACTION CONTINUE

1. **Epreuve au concasseur:** On éprouve, à de fréquents intervalles, l'efficacité de l'outillage mécanique de concassage. Chaque étape de la préparation d'un charbon soigneusement choisi est surveillée avec précision.
2. **Epreuve à la plateforme d'inspection:** Les chariots remplis sont soumis à une inspection rigoureuse; des échantillons sont éprouvés pour obtenir un charbon de qualité supérieure.
3. **Epreuve au laboratoire:** Des chimistes analysent des échantillons de la production quotidienne, dans les conditions de laboratoire les plus rigoureuses.

Constatez vous-même que ce nouveau charbon est supérieur aux autres! Qu'il donne plus de chaleur . . . une chaleur plus uniforme et plus propre.

On peut voir un peu partout que les gens adoptent de plus en plus le nouveau charbon STERLING Hudson. Et pour cause! Il n'y a que ce charbon qui ait été soumis au procédé "Chemi-Coat". En plus de donner à ce charbon supérieur un reflet argenté qui en facilite l'identification, "Chemi-Coat" rend le charbon STERLING Hudson non-poussiéreux et propre; il brûle plus longtemps de façon égale et complète et il obéit instantanément au registre de tirage. Malgré tous ses nombreux avantages le charbon STERLING Hudson ne coûte pas plus que le charbon ordinaire!

Sterling HUDSON "The DH" COAL

Distributeurs en gros:
CANADIAN IMPORT COMPANY
THE F. P. WEAVER COAL CO., LTD.

La prochaine fois, EXIGEZ bien le . . .

CHARBON Sterling HUDSON

VENDU DANS TOUTE LA PROVINCE

Distributeurs pour les comtés

JORON BITUMINEUX & CIE INC ANTHRACITE

Chicoutimi, Lapointe, Lac St-Jean, Roberval,

LE SURHOMME par William Ritt et Clarence Gary



JOURNALISTE A ALMA :
Paul Tremblay, 81, rue du Sacré-Coeur, Alma, tél.: 1242.
JOURNALISTE A JONQUIERE-KENOGAMI :
Réal Simard, 144, St-Clément; tél.: 2-2586
JOURNALISTE A LA BAIE DES HA! HA! :
Jean-Marc Lavoie, 10, rue Ste-Anne; tél.: P.-Alfred 1126-J.
JOURNALISTE A ARVIDA :
Georges Falaise, 313, rue Gilbert, Arvida, tél.: 8-5714.
ABONNEMENT ET LIVRAISON : Ls-M. Tremblay, 316, Labrecque, Chicoutimi, tél.: 4-4474.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

SURVEILLANTS DES PORTEURS :
CHICOUTIMI, BAGOTVILLE, PORT-ALFRED, GRANDE-BAIE LATERRIERE, ST-FULGENCE : Lucien Lavoie, 362, Morin, Chicoutimi, tél.: 4-6186.
ARVIDA, ST-JEAN-EUDES, HALFWAY : Armand Simard 219, Gilbert, Arvida, tél.: 8-5436.
JONQUIERE, KENOGAMI, HEBERTVILLE, VILLAGE ET STATION, ST-BRUNO : Julien Bouchard, 115, St-Dominique, Jonquière tél.: 2-6766.
ALMA, NAUDVILLE, ISLE-MALIGNE : Paul Tremblay, 81, Sacré-Coeur, Alma, tél.: 1242.
ROBERVAL : Maurice Gagnon, 366 rue St-Joseph tél.: 814.

CHICOUTIMI, MARDI, 16 FEVRIER 1954

La France rejette la proposition globale des Soviets

Les efforts pour influencer la France ont pris fin. — M. Bidault dénonce la doctrine Molotov. — Autre discours du ministre russe hier. — Une séance restreinte demain au sujet de la paix en Corée. — Il y sera peut-être question de l'Indochine.

(Par Preston Grover).

Berlin (PA) — Il semble que les efforts pour incluencer la France à la conférence des Quatre Grands à Berlin, ont pris fin aujourd'hui par suite du refus catégorique du ministre français d'adhérer à toute proposition importante soumise par la Russie au cours des trois dernières semaines de négociations.

On ignore, toutefois, l'étendue du mal que M. Molotov peut avoir causé à la cause du traité de la Communauté européenne de défense qui doit être bientôt soulevée pour ratification par le Parlement de la France.

Lors de son principal discours de la conférence, hier, M. Bidault a analysé point par point la proposition globale des Soviets en vue d'un pacte de sécurité en Europe qui aurait pour effet de neutraliser l'Allemagne, expulser l'aide américaine du continent européen et faire de la Russie la puissance protectrice du continent grâce à la "doctrine Molotov".

M. Bidault a rejeté toutes ces propositions, calmement et fermement. Il les a dénoncées une par une en précisant qu'elles ne contribuent aucunement à la paix.

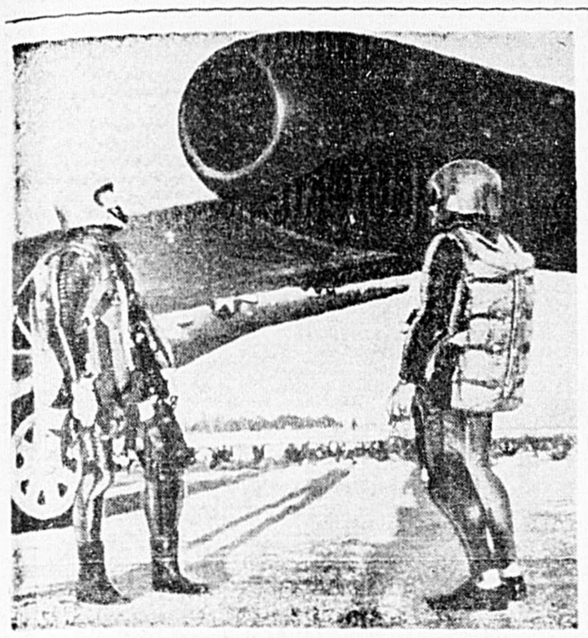
Il reste encore à déterminer si les trois puissances occidentales peuvent retirer de la conférence un espoir de la dernière minute de voir se régler le conflit d'Indochine. Cette question sera peut-être soulevée demain soir, à la veille de la levée de la conférence, lorsque M. Bidault prendra le diner avec M. Molotov a l'ambassade soviétique.

A cette occasion, les Russes offriront peut-être encore "leurs bons services" pour mettre fin à la guerre qui draine la puissance militaire et économique de la France depuis sept ans. Une offre semblable avait été faite au ministre français au début de la conférence, également lors d'un diner à l'ambassade russe, mais ne s'est jamais manifestée dans les débats des Quatre Grands.

Durant toutes la séance d'hier, M. Molotov a voulu parler de question auxquelles l'Occident s'oppose: par exemple, la relation des E.-Unis, de la Chine communiste et du Canada à son projet de bloc européen ou encore du temps qu'il faudrait aux troupes d'occupation pour évacuer une Allemagne neutralisée. Il a même offert "d'étudier" la question de savoir si son traité européen de paix rendrait illégale l'existence de l'Alliance de l'Atlantique-nord.

Aujourd'hui, les ministres doivent encore étudier la question du traité d'indépendance de l'Autriche mais sans beaucoup d'espoir d'en arriver à un règlement.

Demain, ils se réuniront en séance restreinte afin de se rendre compte si on ne peut s'entendre avec la Chine rouge quant à une conférence de paix en Corée. L'Ouest précise que cette question entraînera peut-être aussi des négociations au sujet de l'Indochine.



POUR LA STRATOSPHERE — En voyant ces aviateurs, ainsi vêtus d'un uniforme capable de résister à la pression atmosphérique des hautes altitudes, à Hawthorne (Californie), on se croirait tout proche de l'ère des voyages interplanétaires. Ces deux pilotes sont prêts à diriger l'avion le plus fortement armé des Etats-Unis, le "Scorpion". (Cliché de la P.C.)

Bourlamaque s'améliore

Bourlamaque (PC) — Au point de vue sociologique et dans le domaine de la paix conjugale, Bourlamaque s'améliore, dit le chef de police A.-C Riddington.

Le chef rapoprte ses constatations, avec faits et chiffres à l'appui, dans son rapport annuel au conseil de cette ville de 2,700 habitants située près de Val d'Or, dans la région minière du nord-ouest du Québec.

Le chef Riddington note avec satisfaction que les disputes de voisins ont diminué de 75 pour cent en 1953 et que "la vie conjugale dans notre ville a été de 60 pour cent plus harmonieuse qu'en 1952".

Des chicanes entre voisins, le chef dit: "Bien qu'il soit raisonnable de soupçonner que ce département n'a pas été informé de toutes les querelles de fond de cours, les dossiers indiquent toutefois un degré plaisant d'harmonie humaine dans notre milieu".

Dans le domaine des relations conjugales, le chef souligne que "là encore la situation est obscurcie par le souci des conventions". En d'autres mots, certains désaccords de ménage ont été réglés sans recourir à la police.

Les prix à Hollywood

Hollywood (PA) — En dépit de l'expansion prise par les films à trois dimensions à Hollywood, les préférences pour les prix de l'Académie des arts et sciences cinématographiques vont à deux films en blanc et noir projetés sur écran "plat": "From Here To Eternity" et "Roman Holiday".

"From Here To Eternity", un récit réaliste de la vie militaire réalisé par Columbia, s'est vu décerner 13 chances de remporter les Oscar quand les récompenses seront présentées, le 16 mars. Le film a été choisi pour ses cinq étoiles, ainsi que pour le meilleur film, la meilleure direction, le meilleur scénario et les autres catégories.

"Roman Holiday", filmé par Paramount à Rome, a mérité 10 nominations, pour la meilleure production, la meilleure direction, le meilleur scénario et la meilleure vedette, Audrey Hepburn. La petite actrice britannique est considérée la favorite pour mériter l'Oscar décerné à la meilleure actrice.

Des candidats au titre du meilleur film, un seul a été filmé selon le procédé des vastes écrans. Il s'agit du premier film réalisé en Cinemascope, "the Robe"



DE RETOUR A SEOUL — Deux Carmélites françaises, qui avaient été faites prisonnières par les Communistes dès le début de la guerre de Corée, se voient l'objet d'une chaleureuse bienvenue comme elles reviennent prendre leur poste de miséricorde. Ce sont Soeur Marie-Henriette (à gauche) et Soeur Marie-Madeleine, qui est aveugle. Sur leur libération d'un camp de Sibérie, les religieuses insistèrent pour retourner en Corée, où elles avaient déjà passé 20 ans de dévouement. (Cliché Central P. C.)

Les agents du FBI mettent en état d'arrestation, hier, trois Montréalais

New-York (PC) — Des policiers de Montréal sont attendus bientôt à New-York où ils interrogeront trois Canadiens arrêtés par les agents du FBI, hier, dans un hôtel du centre de la ville moins de 24 heures après leur arrivée de Montréal. Ils sont soupçonnés d'un vol de bijoux dans la métropole canadienne.

Le FBI les a identifiés comme étant Bernard W. Tétrault, 31, Sam Duchoney, 25 ans, et Morris Turovich, 25, tous de Montréal. Ils sont détenus sous l'accusation d'avoir transporté des marchandises volées et leur cautionnement a été fixé à $25,000.

Le FBI précise qu'on a trouvé des bijoux pour une valeur de $15,000 dans les goussets de Turovich. Ils auraient pris part à un vol de bijoux d'une valeur de $63,000 à la Diamond Industry of Montréal.

La police de Montréal dit que les hommes lui sont bien connus. Un porte-parole du FBI souligne que Turovich est "un receleur bien connu". On n'a pas révélé si les trois individus seront accusés du vol même.

LA CONSTITUTION

Il n'y aura pas de reprise de la conférence

Ottawa, (PC) — Le gouvernement fédéral ne projette pas de reprendre bientôt la conférence fédérale-provinciale sur la constitution, interrompue vers la fin de 1950.

Le ministre de la Justice, M. Garson, a fait cette déclaration en répondant à une question posée par M. E.-D. Fulton (PC—Kamloops), à la Chambre des communes.

"Pas à une date prochaine", a répondu M. Garson au sujet de la reprise de la conférence.

M. Fulton a alors demandé si le gouvernement estime que le fait que le Canada ne peut amender la constitution au pays même "ne constitue pas une dérogation à la souveraineté canadienne".

M. Garson a dit qu'il lui faudrait réfléchir là-dessus pendant environ 24 heures.

La conférence de 1950 a été interrompue principalement en raison du désaccord entre le gouvernement fédéral et quelques provinces sur le moyen d'amener le Canada à amender sa constitution en ce qui concerne les questions intéressant conjointement le fédéral et les provinces.

Tout amendement portant sur ces questions relève encore du Parlement britannique. Cependant, le Parlement canadien peut amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord en ce qui concerne les questions relevant strictement du fédéral. Les provinces ne peuvent faire des amendements qu'au sujet des questions de juridiction strictement provinciale.

Enquête sur la Voirie

Toronto (PC) — L'opposition a poussé les hauts cris hier quand la Législature ontarienne a décidé de confier à l'étude du comité des comptes publics la question des prétendues irrégularités commises par la section de Fort William du ministère de la Voirie.

Le chef du parti libéral, M. Farquhar Oliver, a accusé le gouvernemetn progressiste-conservateur de se cacher derrière son immunité. Il a ajouté que le premier ministre, M. Leslie Frost, ne veut pas que la vérité soit connue.

Lorsqu'il a proposé que le sujet soit soumis au comité des comptes publics, M. Frost a dit que les tribunaux s'étaient déjà emparés de la chose et que des actions civiles seront peut-être instituées.

Afin de protéger les intérêts et les droits de la province, les preuves, ne devront être dévoilées qu'en cour. "Je n'ai pas le désir, dit-il, de limiter les pouvoirs d'investigation du comité des comptes publics".

Anniversaire d'un journal à T.N.

St-Jean, T.-N. (PC) — Le Dailey News, le seul journal du matin de Terre-Neuve, a célébré hier le soixantième anniversaire de sa fondation. Il a publié un numéro spécial. Le Dailey News a été fondé en 1894 par feu J. Alexander Robinson comme journal du soir. Il est devenu quotidien du matin en 1895.

LE CHOMAGE

Les partis de l'Opposition demandent de nouvelles mesures

Ottawa, (PC) — Les partis de l'opposition ont demandé hier que des mesures soient prises pour enrayer le chômage.

Les progressistes-conservateurs et les cécéfistes ont proposé aux Communes des résolutions allant à l'encontre l'une de l'autre mais qui équivalaient en somme à des motions de non confiance en la politique adoptée par le gouvernement.

Les progressistes-conservateurs ont demandé la formation d'un comité parlementaire pour étudier la question du chômage et ont recommandé l'adoption de diverses mesures.

La motion du parti CCF, soulignant qu'il y avait présentement une sérieuse crise de chômage au Canada, a préconisé sans la définir autrement une "intervention immédiate" du gouvrnement pour empêcher l'économie du pays de se détériorer davantage.

Les motions ont été présentées à l'occasion d'un débat sur le chômage — le premier depuis des années — qui fut amorcé par la révélation du nombre officiel des chômeurs.

Au cours de la semaine dernière, des chefs ouvriers avaient déclaré que le nombre des chômeurs atteignait probablement 580,000. Ils avaient demandé au gouvernement de prendre des mesures pour créer de l'emploi.

Hier, le ministre du Travail, M. Milton Gregg, devançant le communiqué mensuel du gouvernement concernant le nombre des sans-travail, a dit que le 21 janvier 524,000 personnes se cherchaient du travail par l'entremise du service de placement.

Le premier ministre intérimaire, M. C.-D. Howe, a déclaré que quiconque prétend que le gouvernement ne prend pas la situation au sérieux se trompe grandement.

"C'est une source de grande inquiétude pour le gouvernement", dit-il.

M. Howe a dit les placements de capitaux se chiffreront en 1954 à $5,800,000,000, soit trois pour cent de plus que le sommet enregistré en 1953. Les derniers chiffres de 1953 n'ont pas encore été révélés maist le gouvernement a dit en juillet que les placements de capitaux pour 1953 se chiffreront aux alentours de $5,564,000,000.

En dépit de quelques incertitudes, l'ensemble des affaires continuera de prospérer, a dit M. Howe.

M. Green a soumis sa motion en amendement à une motion gouvernementale demandant que la Chambre se forme en comité pour discuter du chômage.

Le proposeur de la motion du parti CCF, M. Clarie Gillis, de Vap-Breton-sud, M. Clarie Gillis, de suggestion des progressistes-conervateurs n'était qu'un moyen commode pour disposer de la question.

"On ne trouvera aucune solution avec un comité parlementaire", dit-il.

M. Gillis a présenté les cinq recommandations suivantes.

1. Le gouvernement devrait avoir un plan économique général pour enrayer le chômage. Il pourrait accorder des contrats pour la défense dans certaines régions.

2. Le gouvernement devrait s'attaquer au chômage saisonnier avec la même vigueur qu'il a résolu le problème de l'emploi durant la deuxième guerre mondiale, alors que la main-d'oeuvre était rare.

3. Les familles éprouvées par le chômage devraient obtenir une aide spéciale.

4. Le gouvernement devrait nommer une commission royale pour recommander l'établissement de nouvelles industries en diverses régions du Canada.

5. Les prestations d'assurance-chômage devraient être augmentées de beaucoup.

M. Ambroise Holowach, créditiste d'Edmonton-est, a affirmé que la crise du chômage était "scandaleuse" et que le gouvernement fédéral tentait de se soustraire à ses responsabilités.

M. John Diefenbaker, progressiste-conservateur de Prince-Albert, a dit qu'il était temps pour le Parlement d'agir.

M. Drew souligne la propagande communiste auprès des immigrants

Guelph (PC) — L'honorable George Drew, chef du parti progressiste-conservateur, a déclaré hier soir que "la bataille pour l'orientation de l'esprit de nos nouveaux citoyens est maintenant déclenchée".

Dans son discours prononcé à l'occasion de la présentation du prix B'Nai B'Rith décerné à Mme Earle Browne, jugée la citoyenne de l'année à Guelph, M. Drew a déclaré que la question en est une de prime importance au Canada. Le prix a été octroyé à Mme Browne pour son excellent travail auprès des nouveaux Canadiens.

"Des employés impitoyables, bien entrainés et bien payés par la cinquième colonne communiste font tout en leur pouvoir pour détruire l'amitié avant même qu'elle ait réussi à se créer", a déclaré M. Drew. "Par des mots décevants, des appels à un grand désir de paix et par toutes sortes de moyens de ce genre, les communistes réussissent à amener dans le rayon de leur influence des gens qui sont absolument opposés à subir l'influence communiste", a déclaré le chef de l'opposition.

"Ne faisons pas d'erreurs. La bataille pour les esprits de nos nouveaux citoyens est maintenant déclenchée", a déclaré M. Drew.

"C'est une question de prime importance, d'urgence. Roulons nos manches et donnons-nous la main dans cette tâche d'orienter ces citoyens qui sont fiers et dignes d'être Canadiens".

La tâche de faire de ces nouveaux venus de bons citoyens "doit commencer dès le moment de leur arrivée au pays". Ils doivent être accueillis par des groupes bienveillants et rayonnants d'amitié. Si tel n'est pas le cas vous pouvez être assurés qu'ils seront accueillis par des communistes entrainés et déterminés, dont le but est de détruire la foi de ces nouveaux venus en notre démocratie".

M. Drew a déclaré que la plupart des immigrants sont vigoureusement anti-communistes pour avoir connu les horreurs de l'esclavage sous le joug communiste. Mais les difficultés et la monotonie éprouvées à se refaire une nouvelle vie peuvent donner dans le jeu de ceux qui cherchent à semer les germes de la mauvaise foi et de la crainte".

Le chef conservateur a déclaré que des journaux communistes imprimés dans toutes les principales langues parlées par les immigrants sont ouvertement distribués. Les 105 journaux démocratiques publiés au Canada en 22 langues étrangères "méritent notre appui pour le splendide travail qu'ils accomplissent pour combattre la propagande communiste et faire de ces nouveaux venus de bons citoyens canadiens", a conclu M. Drew.

Une grève générale de 24 heures en Italie pour renverser Scelba

Rome, (PA) — La puissante Confédération générale du Travail d'Italie, dirigée par le communistes, a déclenché aujourd'hui une grève générale de 24 heures dans l'espoir de renverser le fragile gouvernement du premier ministre Mario Scelba et d'obtenir de meilleurs salaires.

Les premiers à cesser le travail ont été les boulangers de Rome. Ils ont éteint leurs fours et sont rentrés à la maison à minuit.

Ils furent suivis par des milliers d'ouvriers de divers métiers.

Les employés du service téléphonique ont reçu ordre de cesser le travail durant 24 heures. Les ouvriers du service de gaz et d'électricité ont reçu instruction de quitter le travail à 7 heures a.m. (1h. a.m. HNE).

Les chefs syndicaux portent leur "offensive d'hiver" à Rome à la suite d'une série de grèves dans le nord de l'Italie.

La grève a commencé quelques heures avant que le premier ministre Scelba — l'ennemi no 1 des communistes — ne convoque la deuxième réunion de son cabinet de trois partis du centre en vue de terminer la préparation de son programme de survivance.

Construction de piles atomiques à Chalk-River

N.D.L.R.: Les espoirs du Canada de pénétrer davantage les secrets de l'atome reposent dans les réacteurs d'expérimentation de Chalk-River, Ont. Dans cet article le premier d'une série, M. John-E. Bird parle de la construction de piles atomiques à la grande entreprise nucléaire du gouvernement.

(par John-E. BIRD, de la Presse Canadienne)

Chalk-River, Ont. (PC) - L'usine d'énergie atomique de Chalk-River, que l'on entoure du plus grand secret, déborde d'activité et les savants y sont en proie à une vive curiosité.

Un événement important dans la courte histoire de l'usine doit bientôt avoir lieu. Il s'agit de la remise en marche du puissant réacteur nucléaire NRX en panne depuis le 12 décembre 1952.

Même après la remise en marche du réacteur, l'excitation ne cessera pas pour la peine à l'usine exploitée par Atomic Energy of Canada Limited, une entreprise de la Couronne. Les hommes qui se sont lancés à la découverte des secrets de l'énergie atomique attendront le lancement d'une autre pile sur le terrain de 10,000 acres où le Canada poursuit les recherches nucléaires.

Cette pile est le nouveau réacteur NRU, que l'on aménage au coût de plus de $30,000,000 non loin de l'édifice logeant la pile NRX. Le nouveau réacteur doit fonctionner en 1955. Il a été conçu pour la réalisation de tests applicables aux réacteurs électriques, un des buts immédiats du Canada dans le domaine de l'énergie atomique.

Lorque les deux réacteurs fonctionneront, les installations atomiques du Canada seront parmi les meilleurs dans le monde occidental. Elles permettront d'accélérer l'usinage et la mise sur le marché des sous-produits des piles atomiques.

Ces sous produits comprennent des matières radioactives utilisées dans l'industrie et dans les traitements médicaux, comme l'isotope 60 au cobalt, source d'énergie de la bombe au cobalt que l eCanada emploie pour combattre le cancer.

Les 1,500 ouvriers de l'usine habitent le village bordé d'arbres de Deep-River, à sept milles d'ici, Pembrooke et d'autres localités du voisinage. Chalk-River se trouve à 125 milles en amont de la capitale canadienne.

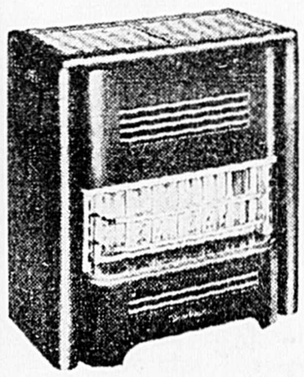
Tous les ouvriers et les fonctionnaires supérieurs doivent montrer des insignes d'identité pour pénétrer dans l'usine. Un étranger ne peut y aller qu'après avoir obtenu l'autorisation de la gendarmerie royale.

Mais on a passé outre à certaines mesures de sécurité, concernant la construction du réacteur NRU et le nouveau modèle NRX, au cours de la visite que ce reporter a faite à l'usine.

Les autorités ont révélé que la pile NRU sera un réacteur nucléaire refroidi à l'eau lourde, que l'on produit à Trail, C.-B. Elles ont également signalé que le réacteur NRX a été considérablement modifié en tenant compte d'informations recueillies durant les cinq années qu'il a fonctionné.

La plupart des modifications sont secrètes. Les autorités ont toutefois fait savoir que l'on a notamment modifié le blindage servant à prévenir la fuite de radiations du réacteur et l'équipement nécessaire au contrôle et au fonctionnement de la pile.

Connaissez-vous
Le GAZ PROPANE?
Non... demandez notre représentant
Signalez 4-6585



Notre représentant vous montrera l'appareil qu'il vous faut pour donner un chauffage confortable et régulier.

Si une partie de votre maison est froide . . . Pourquoi risquer de tomber malade ?

M & M Propane Gas Co Ltd
62, est rue Racine Chicoutimi

LARYNGITE?
PASTILLES
VALDA
et
PASTILLES
VALDAMILD
pour les enfants
et leurs mamans
VP 34

Rome



• Le fameux repas digne de l'excellente cuisine française
• La flotte aérienne la plus moderne du monde
• Les pilotes ayant à leur actif plus d'un million de milles de vol.

Vols directs
MONTRÉAL-ROME
en Super-Constellation de luxe
Service touriste en
Constellation 749

AIR FRANCE
Le plus vaste réseau aérien mondial

Consultez un agent de voyage ou AIR FRANCE, Immeuble de l'Aviation Internationale, rue Dorchester ouest, Montréal. UN. 6-8344

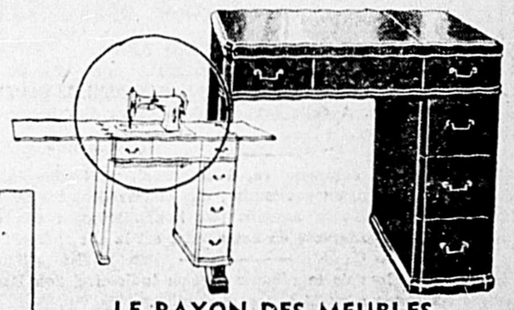
GRATIS... GRATIS... GRATIS...

Huilage, inspection et ajustement de votre machine à coudre de quelque marque que ce soit, par nos experts de la machine à coudre WHITE.

Sans aucune obligation de votre part, découpez et mallez le coupon ci-dessous.

GAGNON FRERES, MEUBLES, ...
400, rue Racine, Est,
CHICOUTIMI

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....



LE RAYON DES MEUBLES
Gagnon Frères
DE VOTRE LOCALITE

Fondé en 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Église Famille Patrie

Journal indépendant, au service des intérêts religieux, économiques et sociaux de la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean.

"Le Progrès du Saguenay" est imprimé au No 216, avenue Labrecque, à Chicoutimi, par l'imprimerie du Saguenay compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-propriétaire. Gérant: Philippe Casgrain; directeur: Georges-Henri Dagneau; chef du service des nouvelles: Charles Mivillie-Deschênes.

"Le Progrès du Saguenay" est membre de la Presse Canadienne et de la Canadian Daily Newspaper Association et son tirage est vérifié par l'Audit Bureau of Circulation. La Presse Canadienne est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à l'Associated Press et aux agences Reuters ainsi que de toutes les informations locales que "Le Progrès du Saguenay" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Progrès du Saguenay" sont également réservés.

Abonnement: par porteurs: $0.25 par semaine ou $13.00 par année; par la poste au Canada: $7.50; aux Etats-Unis: $9

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphones pour tous les services:
4-4474

CHICOUTIMI, MARDI, 16 FEVRIER 1954

Pour la Bibliothèque municipale de Kénogami

La Semaine de la Bibliothèque municipale de Kénogami est en cours. Ouverte dimanche, elle a permis aux autorités religieuses et civiles de donner le ton à toute la population afin d'orienter vers ce but commun toutes les énergies.

Ouvrir une bibliothèque, c'est préparer l'avenir. Il y a toujours des gens pour hausser les épaules devant une initiative. Parce que cela ne se faisait pas dans leur temps, ces personnes ne croient pas que les jeunes et les moins jeunes puissent réaliser une oeuvre désintéressée, d'ordre culturel, destinée à permettre l'accès de tous aux livres. Par-dessus le marché, un fait indéniable leur sert d'argument: "Bah! disent ces gens, à quoi bon une bibliothèque? Les gens vont se gaver de romans à l'eau rose! Ce n'est pas dans de semblables histoiriettes qu'on se cultive!"

C'est vrai mais c'en lisant qu'on prend le goût de la lecture. Et ce goût est nécessaire. Il existe déjà d'ailleurs. La jeunesse a besoin de lire. Si on ne lui offre pas des aliments intellectuels sains et bien choisis, elle les cherchera ailleurs et, au hasard de ses démarches, elle trouvera en même temps des aliments empoisonnés. Voilà pourquoi la bibliothèque est nécessaire, parce qu'elle offre une garantie de sécurité et de santé.

On a tendance à transformer la signification réelle de l'engouement du public pour les petits journaux hebdomadaires de Montréal, qui racontent les crimes et les histoires salées de la métropole et d'ailleurs. Cet engouement existe et il est malsain. Mais il n'est pas particulier à la région. Si ces petits journaux atteignent la région, c'est d'abord parce qu'ils ont saturé le marché de Montréal, de Québec et des environs immédiats! Ce goût de la foule pour le sensationnel est humain. Pour lutter contre cela, il faut offrir des lectures saines et vivifiantes. On ne combat pas une telle tendance en la condamnant avec des paroles, des dénonciations et des menaces. Une seule façon s'impose de lutter contre ce courant, c'est d'offrir de bonnes lectures. Comment y arriver mieux qu'en ouvrant des bibliothèques et en répandant les journaux honnêtes?

Seule, l'action positive et constructive parviendra à dresser le rempart requis contre cette marée d'imprimés de petit format qui nous vient de l'extérieur!

Voilà pourquoi il faut féliciter les autorités qui lancent la Bibliothèque de Kénogami. Il faut les encourager. Il faut mettre leur oeuvre en vedette et indiquer au public la nécessité de l'entreprise.

On ne peut pas arriver à la perfection du premier coup! On ne peut pas, du jour au lendemain, offrir au public une bibliothèque de 50,000 volumes, avec tous les éléments indispensables: histoire, sciences, biographies, philosophie, littérature, beaux-arts, technique et romans. Il y faudrait une fortune! Mais lentement, on peut constituer le noyau initial, autour duquel s'ajouteront avec le temps des livres qui, à la longue, formeront la bibliothèque complète à une ville de l'importance de Kénogami. Cela demande la collaboration et la bonne volonté de tous. Cela exige que toutes les énergies soient orientées vers cette fin.

Il n'arrive pas assez souvent que les Canadiens français soient ainsi appelés à travailler tous ensemble, sans distinction de partis, de groupes, de sociétés, à un but commun. La Bibliothèque de Kénogami donne à la population de cette ville l'occasion de montrer qu'elle sait prendre ses responsabilités, y faire face et s'en acquitter avec vigueur et précision.

La Bibliothèque municipale de Kénogami est une oeuvre dressée pour l'avenir. Elle correspond à la nécessité de prévoir pour les générations futures. Elle offre enfin à la génération présente l'occasion d'implanter le goût de la lecture dans un milieu neuf et jeune, susceptible de fournir des talents dont toute la province, tout le pays profiteront par la suite.

Georges-Henri Dagneau.

Commentaires

Appréciation de deux articles du "Progrès du Saguenay"

Sour la rubrique "Blocs-Notes", M. Omer Héroux publie, dans "Le Devoir" du 11 février de chaleureux commentaires sur deux articles qui ont paru dans notre journal. Voici d'abord comment il apprécie le billet récent de Clermont Carrier:

"Le Progrès du Saguenay", de Chicoutimi, dans son numéro du 28 janvier, sous ce titre déplorablement justifié: "De l'inouï à Chicoutimi", sous la signature Clermont Carrier, nous apportait un récit qui paraît franchement invraisemblable, et que nous aimerions croire sans fondement quelconque.

"Mais il s'agit de choses qui se serait passées dans son pays et notre confrère doit être assuré de ce dont il parle. Nous citons l'essentiel de son texte, avec l'espoir que cette publicité, non seulement, empêchera la répétition d'une pareille et odieuse sottise, mais qu'elle inspirera à ses auteurs une salubre honte:"

Et ici "Le Devoir" reproduit l'article que "Le Progrès du Saguenay" publiait le 28 janvier. Dans ce billet, on s'en souvient, notre confrère Clermont Carrier dénonçait la sottise de deux jeunes Canadiens français, qui posèrent aux anglais pour embarrasser la jeune serveuse du restaurant dans lequel la scène se déroula sous les yeux du journaliste. Et M. Héroux termine par ces seuls mots: "N'est-ce pas à la fois ignoble et odieux?"

Puis, sous le titre "L'envers du tableau", il commente la nouvelle que "Le Progrès du Saguenay" a publiée le même jour au sujet des cours de français que la compagnie Alcan veut faire suivre à son personnel de langue anglaise.

"Mais, dit M. Héroux, ce même numéro du "Progrès du Saguenay" nous apporte, sous un chapeau de trois colonnes, comme on dit dans les journaux, ce que l'on pourrait appeler l'envers du tableau.

Le titre indique suffisamment le contenu du texte... Alcan, est-il dit, décide de faire suivre des cours de français à son personnel anglais.

Puis, M. Héroux cite le texte même de la nouvelle pour la terminer par le commentaire suivant: L'initiative d'Alcan démontre, à la fois, de la part de ses chefs, un noble souci de respecter chez ses clients et ses employés leur langue maternelle, ainsi qu'un sens aigu de ses propres intérêts."

Après avoir cité un souvenir personnel, M. Héroux conclut des faits ainsi empruntés aux articles de notre journal que seule une lutte de tous les instants et la mise en vedette de tous les facteurs susceptibles de rehausser le prestige du français vaincront finalement les obstacles qui se dressent encore sur la route de la reconnaissance totale et intégrale du français dans notre pays.

G.-H. D.

Mademoiselle ou Sa Majesté?

Mlle Saguenéenne - Mme la Marquise - Mlle Citadins etc. etc.

Que tous ces qualificatifs n'ont donc pas l'air fin! Le peuple s'en contente parce qu'on les lui impose; mais à contre-coeur. Et comme pour compléter le bouquet, voilà que certains suggèrent un Monsieur le Marquis.

Mais pourquoi donc tant se torturer les méninges quand il s'agit d'une question si simple en soi? Naguère encore, surtout au domaine des sports d'hiver, un peu partout, on s'élisait une reine. Et c'était la Reine de ci et la Reine de ça. Et tout le monde faisait gentiment honneur. Et tout le monde était satisfait.

Aujourd'hui - sans doute parce qu'on est de plus en plus en démocratie - il semble qu'on tient à compliquer les choses. Au fond, tout de même, n'est-ce pas d'une reine encore que chaque groupement veut se parer? Alors, pourquoi pas tout uniment lui décerner le titre qui lui siérait le mieux? Ce qui permettrait du même coup de parler français et de se faire comprendre sans détourner Sa Majesté la Langue Française . . .

Reine des Saguenéens ,Reine des Marquis, Reine des Citadins, comme tout cela serait naturel et pimpant tout à la fois!

A.J.

Un missionnaire du Chili au Canada

La maison provinciale des Oblats de Marie-Immaculée à Montréal apprend que le R.P. Armand Turcotte, religieux canadien de cette congrégation et missionnaire au Chili, viendra au Canada au début de mars.

Le but du voyage est de trouver des fonds pour le Séminaire que les Oblats de Marie-Immaculée du Canada français ont fondé à Autofagasta, Chili. Le R. P. Gabriel Caron sera directeur suppléant de la mission d'Humberstone Notre-Dame de la Tirana) en l'absence du R.P. Turcotte.

EPHEMERIDES

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

IL Y A VINGT-CINQ ANS
Le 16 février 1929

Du 25 février au 2 mars, aura lieu à Chicoutimi, la semaine d'enseignement agricole. A cette occasion, des cours d'agriculture seront donnés au cultivateur.

Lundi prochain, commencera, à Roberval, un terme de la Cour Supérieure. Il y aura, en particulier, des causes dont les demandeurs réclament des dommages amenés par l'exhaussement des eaux du lac St-Jean. La défenderesse en ces causes est la Cie Duke-Price.

A Jonquière, lors de la récente cession judiciaire, Son Honneur le Magistrat Bergeron a eu 26 causes à étudier.

Aux cours des dessins donnés par M. Guy Taché à l'Hôtel-de-Ville de Chicoutimi, il y a une assistance de 18 élèves, ce qui fait de ce cours un succès.

On annonce dans une vente spéciale, des paletots d'hiver pour hommes à $12.50 et à $14.90, et des pantalons de toilette en serge tout laine pour $3.95.

CHRONIQUE SYNDICALE

Un texte de Me Auclair sur la situation ouvrière

Où sont nos amis? Le monde ouvrier traverse encore des difficultés, cette fois par la faute du gouvernement qui a passé les bills 19 et 20 lesquels font maintenant partie des lois ouvrières de la Province de Québec. C'est un autre monument élevé à la sottise et à la réaction; cette fois dans la "Catholic Province".

Les mouvements ouvriers se sont opposés avec force à la passation de ces lois anti-ouvrières. Des assemblées de protestation ont été faites et ont encore lieu afin d'éveiller l'opinion publique, car ces lois constituent une entrave à la liberté qui constitue un pas vers la dictature. A ce point de vue, non seulement les ouvriers, mais tous les citoyens qui aiment vivre en démocratie et qui veulent continuer à vivre sous ce régime dit de liberté, doivent être inquiets.

En effet, les bills 19 et 20 sont mauvais pour des raisons extérieures au mouvement ouvrier. Ces deux bills ont un effet rétroactif au 3 février 1944, soit pratiquement 10 ans en arrière. C'est là une façon d'agir qui inquiète tout citoyen éveillé. Qui nous dit que le gouvernement ne continuera pas de légiférer à coups de rétroactivité. Rien n'empêche notre "cheuf" et ses acolytes de faire une loi de l'impôt sur le revenu et de déclarer que tous les québécois devront payer l'impôt à partir de 1950. Qu'est-ce qui l'empêche? Rien, sauf le bon sens qui, malheureusement, semble faire défaut de ce temps-ci à Québec.

Les lois rétroactives sont en principe une mauvaise chose et l'on ne doit y recourir que dans des cas exceptionnels que nécessitent des conditions très particulières. Autrement, un individu ne sait jamais s'il respecte la loi ou non. Ce qu'il fait aujourd'hui alors qu'il croit être dans son droit, peut être déclaré illégal le lendemain.

Un autre aspect inquiétant de ces bills qui sont maintenant incorporés à nos lois ouvrières, est qu'ils donnent à la Commission des Relations Ouvrières le pouvoir de décider si quelqu'un est communiste ou non et ce, sans que l'accusé ait le droit d'aller en appel

En démocratie, l'on a coutume de dire que nous vivons sous le régime de la séparation des pouvoirs. C'est bien simple. Le parlement, composé des députés et des sénateurs ou conseillers législatifs vote les lois, puis le gouvernement, i.e. le cabinet ou le premier ministre et ses ministres appliquent les lois al'année longue. Enfin, les tribunaux par les juges décident si dans tel ou tel cas les ministres et leurs subalternes (fonctionnaires) ont appliqué la loi comme il faut ou si le Parlement (l'assemblée des députés et conseillers législatifs; oublions le lieutenant-gouverneur) a voté une loi qu'il avait le droit de passer d'après la constitution.

Ce qui fait que nous avons un peu de liberté est que ceux qui votent les lois (députés) ne sont pas les mêmes que ceux qui les appliquent (ministres) ni les mêmes que ceux qui jugent si oui ou non nous les avons respectées (juges). Or, avec les lois ouvrières actuelles, le pouvoir législatif (députés), le pouvoir exécutif (ministres) et le pouvoir judiciaire (juges) sont confondus en un seul, pratiquement.

Nos députés sont comme des encensoirs; ils acceptent d'avance les projets de lois que le gouvernement (les ministres) présente et prennent rien. Ce même gouvernement qui se trouve donc à voter les lois et qui les appliquera, fait en plus ses lois de façon à empêcher les tribunaux de juger. Il déclare que dans tel ou tel cas, il n'y aura pas d'appel et que des fonctionnaires du gouvernement vous jugeront d'une façon finale.

N'est-ce pas là une pratique antidémocratique? Citoyens du Québec, l'on gruge vos libertés petit à petit, on les rogne lentement. Actuellement, les premières victimes sont les ouvriers et spécialement les chefs ouvriers, mais quand viendra votre tour? Vous l'ignorez, cependant, avec la tendance actuelle, vous ne savez pas quand vous serez une victime.

Si je vous vole $500.00, vous pouvez me poursuivre devant les tribunaux et aller en Cour supérieure, puis en Cour d'Appel et enfin devant la Cour Suprême pour me faire condamner et vous faire rembourser votre argent. Mais, si quelqu'un m'accuse d'être communiste, qu'il m'attaque dans ce que j'ai de plus cher, ma réputation, la Commission de Relations Ouvrières qui est un organisme dirigé par des fonctionnaires du gouvernement, me jugera sans que j'aie le droit d'aller devant les tribunaux pour établir mon innocence. Cela irait si les membres de la Commission n'étaient pas des hommes et étaient des saints et des savants, mais ils ont la nature humaine comme nous et peuvent se tromper. Cependant, le gouvernement ne semble pas le savoir puisqu'il fait de ces gens des juges en dernier ressort, c'est-à-dire, sans appel et ce, pour juger de la réputation de quelqu'un.

Tout citoyen honnête reconnaitra qu'un tel procédé est dangereux puisqu'il nous mène à la dictature. C'est pourquoi non seulement ceux qui sont directement visés, les chefs ouvriers, doivent élever la voix, mais tous les citoyens, professeurs d'université, ministres du Seigneur, hommes d'affaires, marchands, journalistes, etc. doivent manifester leur inquiétude et travailler à faire cesser de telles pratiques dictatoriales.

Malheureusement, le peuple semble dormir et ceux qui devraient sonner l'alarme semblent oublier leurs devoirs. Ces deux lois vont peut-être aider certaines gens à se débarasser de quelques chefs ouvriers, c'est l'avantage immédiat qu'ils en retireront, mais ils oublient le précédent posé qui pourra être invoqué contre eux plus tard. Si le gouvernement veut les mâter et les mener à sa guise, il n'aura qu'à voter des lois du même acabit et ils seront pris dans leurs propres filets.

Aussi, croyons-nous que c'est le devoir des journaux qui sont un grand moyen d'information, d'informer la population de ces faits. Mais oui. Mais les journaux manquent à leur devoir actuellement.

Nous épargnerons pour le moment, notre journal local "Le Progrès du Saguenay" qui a le mérite ou plutôt l'avantage d'être petit, jeune et faible paraît-il! Comme il est toujours répugnant d'attaquer un petit de ce monde, nous fermons les yeux sur les positions indécises qu'il se permet déjà. Nous espérons cependant qu'en vieillissant il évoluera dans un bon sens. Autrement, nous aurons peut-être à nous reprocher plus tard, d'avoir laissé grandir un serpent dans notre sein. Nous osons espérer que nous n'aurons pas à nous faire ce reproche, mais plutôt à nous féliciter d'avoir aider un organe local à vivre et à se développer. Nous sommes fiers de notre région et heureux de voir qu'elle a maintenant son journal quotidien, mais nous préférons la voir sans journal plutôt que de la voir avec un journal indigne d'elle.

Nous ne disons pas que c'est le cas actuellement, mais nous sommes dans l'incertitude et ne savons pas exactement que sera notre bébé plus tard.

Cependant, nous avons deux autres journaux qui circulent dans la région, nous voulons parler du "Soleil" et de "L'Action Catholique". Ces deux journaux recrutent leurs lecteurs parmi toutes les classes de la société, et en particulier parmi la classe ouvrière. Or, qu'ont fait ces deux journaux récemment? Vous savez qu'il y a eu une marche sur Québec. Plusieurs milliers de travailleurs se sont rendus à Québec et ont tenu une grande assemblée au Palais Montcalm pour protester contre les bills 19 et 20. Ce ralliement a été quelque chose qui a tenu les langues en haleine et a fait l'objet de toutes les conversations pendant quelques jours. Cela a constitué une grande nouvelle, quoi! Or, vous savez ce qu'on fait ordinairement avec les grandes nouvelles dans les journaux. On fait un titre sur une largeur de huit colonnes, on donne des photographies pour l'information du lecteur, etc.

C'est pour cela que des journaux de Toronto, comme le Toronto Daily Telegramm par exemple, en ont parlé abondamment et que la télévision torontoise a montré à ses spectateurs l'événement qui venait d'avoir lieu à Québec. Mais pendant ce temps, qu'ont fait nos deux journaux québecois? Le lendemain, ils ont publié un reportage occupant une place bien ordinaire dans le journal comme s'il se fut agi d'un vulgaire accident d'automobile ou d'une nouvelle quelconque. Nous appelons cela la conspiration du silence; en réalité l'a-t-on fait pour tuer la nouvelle ou par manque de sens journalistique? Nous ne le savons pas, mais si on l'a fait pour tuer la nouvelle, nous trouvons cela tout simplement dégoûtant, si l'on l'a fait parce qu'on n'a pas réalisé qu'il s'agissait là d'une grande nouvelle, eh bien! la compétence fait défaut à un point dangereux pour la rédaction de ces journaux.

Un seul journal, oui, un seul, "Le Devoir" de Montréal a donné des compte-rendus complets et a accordé dans ses pages à la manifestation de Québec l'importance qu'elle avait. Le Devoir n'est pas le journal des unions, il est indépendant des syndicats et des autres unions ouvrières, il n'appartient pas au clergé ou aux compagnies, aux sociétés de bienfaisance ou à la pègre. C'est un journal indépendant, oui indépendant, ou plutôt dépendant de ses rédacteurs pour les idées qu'il exprime et de ses lecteurs pour les revenus qu'il tire. Le Devoir est indépendant dans ses idées, mais il a l'esprit ouvert aux problèmes sociaux, il est soucieux du maintien de nos libertés démocratiques et n'a pas peur des mots pour caractériser les situations comme elles le méritent. Il se trompe comme tout le monde, il peut avoir des idées baroques sur certaines questions, mais nous devons lui donner le crédit de la sincérité, du sens des réalités et de la combativité. Il est un preux sans peur et sans reproche et les attaques basses dont il a été l'objet ces derniers jours à l'Assemblée législative de la part du premier ministre ne sont qu'un autre fleuron à sa couronne, car il ne faut pas l'oublier, il y a des gens dont le mépris nous honore.

Alors, travailleurs, faites- vous un point d'honneur de lire "Le Devoir" Abonnez-vous y, trouvez-lui de nouveaux lecteurs, car c'est votre meilleur défenseur. Ce faisant vous ferez preuve de reconnaissance envers un ami fidèle et vous vous aiderez du même coup. Pour vous abonner, adressez-vous au Syndicat de l'Aluminium à 404, rue Mellon à Arvida.

Retraite fermée — Travailleurs de l'Aluminium d'Arvida, votre syndicat organise pour vous une retraite fermée qui aura lieu les 24, 25 et 26 février prochain à Val Racine, Chicoutimi. Tous ceux qui sont intéressés à suivre cette retraite fermée, n'ont qu'à communiquer avec le bureau du Syndicat des Employés de l'Aluminium d'Arvida Inc. à 406 rue Mellon, Arvida.

Bibliothèque à Kénogami — Le Comité de la Bibliothèque de Kénogami nous prie de vous donner lecture du communiqué suivant: "Une Bibliothèque municipale est en formation à Kénogami et sa campagne de sollicitation de volumes neufs et usagés débute aujourd'hui pour durer jusqu'au 28 février prochain. Voyez la circulaire qui vous sera distribuée et profitez des avantages en donnant plusieurs volumes.

Grève dans le commerce de gros à Chicoutimi — Qu'on le veuille ou non, les événements qu'on craint et qu'on veut éviter même, finissent par arriver si on ne prend pas les vrais moyens de les empêcher de se produire. C'est ce qui est survenu dans le Commerce de Gros de Chicoutimi. Les quelques 75 employés des trois maisons d'affaires suivantes sont en grève, soit ceux des maisons Côté Boivin et Cie, L.-B. Gagnon et Cie et J.H. Lortie Enrg.

La dernière convention collective entre ces trois employeurs et le Syndicat a expiré le premier avril 1953. Les négociations directes, la conciliation et l'arbitrage durèrent plusieurs mois et ce n'est que le 31 décembre dernier que les arbitres rendirent leur sentence arbitrale. A aucun moment, au cours des négociations, les patrons n'ont fait d'offres au Syndicat. Ils se sont abstenus de faire une avance quelconque et se sont toujours retranchés dans le seul mot qu'ils semblaient connaître: **Non.** Ce n'est qu'en janvier dernier, soit après la publication de la recommandation arbitrale, qu'ils ont offert une augmentation de $2.00 par semaine à leurs employés et ce sans rétroactivité ou plutôt avec une rétroactivité de trois mois alors qu'il y a 10 mois que les parties discutent sans succès.

Néanmoins, les patrons n'ont pas hésité à accorder à certains employés des augmentations allant de $3.00 à $13.00 par semaine, alors qu'ils refusent d'aller plus loin que $2.00 pour le reste de leurs employés à qui ils ne veulent toujours offrir que $2.00 prétendant que le surplus des augmentations doit être en dehors du contrat. Le syndicat ne nous aura pas, disent-ils.

Une telle attitude semble peu sérieuse et est vraiemnt déconcertante pour les employés. Aussi, ont-ils fait ce qu'ils croyaient devoir faire, ils ont pris mercredi soir dernier un vote de grève. Et jeudi matin, ils tenaient une grande assemblée en la salle des Syndicats Nationaux de Chicoutimi au lieu de se rendre au travail. La grève se poursuit dans l'ordre, même si l'enthousiasme est grand. Les employés sont convaincus que leur grève est justifiée et qu'ils font bien de la faire. Elle est légale à 100 p.c. et les délais légaux que la loi impose sont expirés depuis longtemps.

Les employés dans le commerce de gros sont décidés de mener la lutte jusqu'au bout, jusqu'à la victoire. Ils ne doutent pas qu'ils ont l'appui de tous les syndicats de la région, de la classe ouvrière également et du public en général.

Robert Auclair, avocat

La bible vous parle

Puis il parut dans le ciel un grand signe: une femme revêtue du soleil, la lune sous ses pieds, et une couronne de douze étoiles sur sa tête. (Apoc. 12, 1)

Une enquête à Kansas City

Kansas City, Mo. (PA) — Le commendement central aérien de la défense a dit hier qu'un avion canadien réacté perdu et qui a atterri à St-Louis vendredi en soirée peut fort bien avoir été celui qui a déclenché l'alerte chez les chasseurs du commandement de la défense des Etats-Unis.

Un officier des Relations extérieures a refusé de dire si oui ou non l'appareil canadien est bien celui qu'ont intercepté des chasseurs.

Le major Charles Harris a dit: "Un avion inconnu se trouvait dans le réseau de la défense au moment ou l'avion canadien était dans la région des effectifs de la défense centrale aérienne. Ces chasseurs ont tenté d'intercepter l'inconnu, procédure normale".

Le major Harris a dit qu'il ne peut fournir de plus amples détails.

L'avion réacté canadien s'est déposé à l'aéroport municipal de St-Louis vendredi en soirée à quelque 900 milles en dehors de sa route alors qu'il effectuait une envolée de routine.

Le pilote a dit que ses instruments de navigation se sont détraqués peu après que son appareil eut quitté Portage La Prairie, Manitoba, tard vendredi, pour entreprendre une envolée vers North Bay, Ont.

Les deux aviateurs les officiers pilotes N. L. Harrison et G. G. MacLeod de Toronto et Montréal respectivement, ont quitté St-Louis pour rentrer à leur base d'attache de Portage La Prairie.

Les instruments de navigation ont été réparés.

Tortures et confession

Washington (PA) — Le corps des fusilliers marins des Etats-Unis tentera de déterminer cette semaine si les tortures communistes constituent une excuse suffisante pour les prisonniers de guerre américains qui ont avoué faussement avoir participé à la guerre bactérienne.

Le problème sera étudié par une cour d'enquête composée de quatre généraux de fusilliers et d'un chirurgien-amiral. Ils prendront connaissance du cas du colonel Frank-H. Schwable, le plus haut gradé de la marine tombé entre les mains de l'ennemi durant la guerre coréenne.

Schwable est l'un des deux officiers marins et des 33 aviateurs et militaires qui ont été forcés par leurs gardiens à forger des histoires disant que les Etats-Unis avaient recours à la guerre bactérienne.

L'aviation fait enquête de son côté sur les confessions. Un comité d'étude a été formé et aucune décision ne sera annoncée avant que tous les faits n'aient été analysés.

L'enquête du corps des fusilliers marins commencera mardi matin à Washington.

La cour d'enquête fonctionnera comme une cour martiale. Aucun verdict ne sera rendu cependant le colonel Schwable pourra y assister. Aucune accusation n'a été portée contre lui.

Schwable était le chef d'état-major de la première escadrille des fusilliers marins en Corée. Son avion s'écrasa en territoire ennemi et il fut gardé prisonnier durant 14 mois. On ne reçut aucune nouvelle de lui jusqu'au moment où des émissions parlèrent de sa "confession".

Après sa libération, Schwable a déclaré que les communistes l'avaient torturé physiquement et mentalement pour l'obliger à signer la confession.

Avion renfloué

Porto Azzure, île, d'Elbe, (Reuter) — La marine royale entreprendra dans deux jours de renflouer les débris d'un avion à réaction Comet reposant à 400 pieds de profondeur de la Méditerranée, au large de cette île italienne.

Les experts de l'aviation britannique espèrent que les débris aideront à déterminer la cause de l'explosion qui s'est produite dans l'appareil, il y a 35 jours, et entraîné la mort des 35 personnes à bord. La tragédie a eu lieu en plein air peu après que le Comet eut décollé de l'aéroport de Rome.

LES ARTS

Un tolle des critiques autour de toiles canadiennes

(Par la Presse Canadienne)

Les critiques d'art, à travers le Canada, se portent à la défense d'une collection de tableaux par des peintres canadiens contemporains, collection que la plupart des dits critiques n'ont pas encore vue. Mais il y en a aussi quelques-uns qui se rangent parmi les détracteurs de ce projet de $20,000

La collection, qui comprend des scènes en 22 villes canadiennes, allant de Saint-Jean, Terre-Neuve à Victoria, prend l'étalage aujourd'hui à Amsterdam. Elle a déjà connu une excellente réception dans les capitales sud-américaines et européennes où elle a été exposée, bien qu'elle ait été critiquée à Stockholm et quasi ridiculisée par quelques-uns au Canada.

Les peintures qui la composent ont été commanditées par The House of Seagram, distillerie de Montréal, et envoyées en tournée mondiale de 30,000 milles. Les Canadiens ont pu jeter un coup d'oeil sur ces peintures, le printemps dernier, lors d'une courte exposition à Ottawa, avant le départ de la tournée; mais ils auront l'occasion de le faire plus à loisir plus tard cette année, alors que les peintures seront exposées dans toutes les villes-sujets.

La critique des journaux de Stockholm et celle d'un peintre canadien ont soulevé tout un éclat au Canada. Les Suédois, le mois dernier, ont décrit les peintures comme de "brillantes cartes postales" et ont qualifié la collection de "monument au whisky".

M. Henri Masson, peintre outaouais d'origine belge, qui se juge lui-même "un quasi-moderniste impressionniste", juge la collection comme "coup de publicité extraordinaire" et une "farce". Cet artiste, maintenant âgé de 47 ans, dont les oeuvrs ont été exposées au Canada, a employé le mot "saleté" et a appliqué à toute la collection le terme d'"Images de calendriers", au cours d'une causerie devant le club Richelieu-Ottawa, mercredi dernier.

M. Robert Pilot, président de l'Académie Royale de peinture canadienne, a mené l'offensive des artistes et des critiques sympaghiques. Il a dit que l'idée de la collection est excellente et que les peintures sont bonnes. Quelques autres critiques ont tempéré leurs éloges et d'autres ont trouvé les tableaux "commerciaux" et nullement représentatifs de l'art canadien.

M. Pilot, dont l'Académie a collaboré avec la société Seagram pour former la collection, dit que les artistes choisis pour cette fin sont parmi les plus éminents de leur profession au Canada.

Lui-même a des tableaux dans la collection, ceux de Sherbrooke, Québec, et de Kingston, Ont. Un seul autre artiste a reçu une double commission, M. Franklin Arbuckle de Montréal, qui a peint la colline parlementaire d'Ottawa et une scène du port de Vancouver.

Il a fallu plus de 18 mois pour préparer la collection. De nombreuses suggestions ont dû être refusées pour maintenir la collection dans des limites raisonnables. Le cachet moyen des artistes fut de $1,000.

M. A.Y. Jackson, de Toronto, reconnu doyen des paysagistes canadiens, estime que la collection aurait pu être préparée avec plus de soin. Elle a été faite "trop vite"... "Les artistes ont manqué de temps". Il y a, dit-il, dans la collection, "de très bonnes peintures et de pitoyables".

M. John Steegman, conservateur du Musée des Beaux-Arts à Montréal, admet qu'il n'a pas encore vu la collection, mais, dit-il, "les artistes ont été choisis avec le plus grand soin et la collection Seagram représente l'Académie Royale de peinture canadienne par ses artistes reconnus".

Quand M. Masson, au cours d'une entrevue, fut prié d'éclaircir ses remarques, il mit à part les peintures de MM. Jackson, Jacques de Tonnancour, de Montréal, et Goodridge Roberts, de Digby, N.-E. Il faut, dit-il, distinguer ces trois-là des autres qui sont surtout des "illustrateurs commerciaux et des peintres de second ordre".

Les tableaux de MM. Jackson, de Tonnancour et Roberts ont reçu de grands éloges à Londres, lors de l'exposition de l'automne dernier. M. de Tonnancour, qui subit l'influence de Picasso, a peint une scène des Trois-Rivières. M. Roberts a peint Saskatoon et M. Jackson, St-Jean, Terre-Neuve.

Invitation aux fidèles d'Ottawa

Son Exc. Mgr M.-J. Lemieux, archevêque d'Ottawa, exprime le voeu que tous les fidèles de son diocese se fassant un devoir filial de se rendre au sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes une lettre adressée aux Pères Montfortains gardiens du sanctuaire, lettre dans laquelle Mgr Lemieux se réjouit de ce que les célébrations organisées à la grotte d'Eastview, donneront l'occasion aux catholiques du diocèse d'Ottawa de profiter des immenses bienfaits spirituels de l'Année Mariale (C.C.C.)

Maisons ouvrières en Espagne

Le diocèse de Madrid-Alcala projette d'entreprendre la construction de mille maisons dans les banlieues, maisons destinées aux familles à faible revenu.

S. Exc. Mgr Leopoldo Eijo Y Garay a révélé dans une lettre pastorale que les travaux seraient sous la surveillance de la Fondation Notre-Dame de Amuldena, organisation catholique chargée de promouvoir l'habitation familiale. (C. C. C.)



RENCONTREZ
LA GARDE-MALADE

Jeune fille.....

dévouée
charitable
patiente
propre
souriante

C'est une fée blanche qui fait oublier.....

la maladie
la souffrance
la solitude
la crainte

Toujours affairée,
Toujours douce, elle distribue.....

la parole
la potion
le traitement

Dévouement comparable au dévouement maternel, envers un patient qui se sent petit enfant sous ses soins réconfortants.

LE ROYAUME DE L'ÉLÉGANCE
LESSARD LTÉE
SUR LA CÔTE
405 RUE RACINE CHICOUTIMI P.Q.É.

LE PAIN RAYON SOLEIL Présente . . .

Votre Horoscope.

Pour consulter votre horoscope, lisez le paragraphe qui figure au-dessous du mois dans lequel tombe votre anniversaire de naissance; si vous êtes né, disons, le 1er juillet, alors consultez le paragraphe au-dessous des dates: 22 juin au 23 juillet. En même temps, vous apprenez sous quel signe du zodiaque vous êtes né. Dans le cas du 1er juillet, c'est le Cancer. Inutile de dire que l'horoscope n'est considéré ici que comme jeu inoffensif, dont les indications n'ont aucune valeur de certitude.

Mercredi, 17 février

DU 21 MARS au 20 AVRIL: (Le bélier): les indications des astres sont propices, en grande partie, mais il y aura des périodes d'incertitude dans la journée. Soyez attentif. Aiguisez votre intuition. Ne vous surmenez pas. Faites usage de votre sens des affaires, généralement bien avisé.

DU 21 AVRIL au 20 MAI: (Le taureau): De nature, vous êtes actif, intelligent et vous avez le don de résoudre les problèmes et d'effectuer des travaux dans lesquels les autres échouent, ou du moins pour réussir, doivent travailler plus que vous. La journée vous est favorable.

DU 21 MAI AU 21 JUIN: (Les gémeaux): Ne vous contentez pas de courir après les profits spectaculaires et alléchants. En poursuivant constamment des profits de petite envergure, on avance parfois plus sûrement. Et si vous faites bien votre devoir, vous avez ainsi plus de chances de réaliser ce but.

DU 22 JUIN au 21 JUILLET: (Le cancer): Vous avez des talents variés. Ne les gaspillez pas. La journée exigera que vous vous en serviez largement, en particulier de votre intuition, de votre patience, de votre habileté manuelle et de votre aptitude comme vendeur.

DU 21 JUILLET au 22 AOUT: (Le lion): Dans toute entreprise et dans tout projet, la meilleure méthode de réalisation est généralement la plus simple. Lancez-vous à vive allure, mais sans vous précipitez de façon exagérée, car l'ouvrage bâclé est toujours à reprendre.

DU 23 AOUT au 23 SEPTEMBRE: (La vierge): La journée sera hasardeuse, mais comportera des perspectives heureuses pour ceux qui ont le sens des valeurs et savent ne pas gaspiller leur temps en futilités. Dans l'ensemble, les vibrations astrales seront favorables.

DU 24 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE: (La balance): Le volume de vos bénéfices, quelles que soient vos occupations, dépendra largement de votre habileté à surmonter les obstacles et à prendre des décisions rapides dans les questions d'urgence.

DU 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE: (Le scorpion): Les questions d'affaires ou les problèmes domestiques, qui peut-être n'auront pas été à votre satisfaction jusqu'ici, se replaceront à votre goût, à condition que vous y mettiez la main. La journée peut être heureuse, fructueuse.

DU 23 NOVEMBRE au 22 DECEMBRE: (Le sagittaire): Les services que vous aurez rendus peuvent vous être rendus à leur tour et cela peut vous être d'un grand secours. Si vous savez vous y prendre, vous pouvez réaliser des gains appréciables.

DU 23 DECEMBRE au 21 JANVIER: (La capricorne): La journée sera profitable pour l'effort constant et intelligent,en particulier pour le travail dur mais accompli avec patience, pour l'étude et la recherche. Par contre, un labeur intermittent, léger vous nuira.

DU 22 JANVIER au 20 FEVRIER (Le verseau): La journée promet d'être brillante mais tout ne vous tombera pas rôti dans le bec. Il faudra que vous dressiez vos plans soigneusement. Une fois cela accompli, vous obtiendrez des avantages considérables.

DU 21 FEVRIER au 20 MARS: (Les poissons): mêmes tendances et mêmes avantages que le signe du verseau. Sans risquer votre santé, vous pouvez cependant réaliser beaucoup, en particulier dans les entreprises nouvelles et dans celles qui vous sont familières.

Présages pour ceux qui sont nés le 17 février: l'année s'annonce prometteuse pour vous, mais il vous fraudra supprimer toute extravagance, éviter les dettes inutiles et maîtriser cette agitation qui vous énerve. L'année sera bonne surtout pour l'étude, le développement de vos talents et de vos aptitudes; pour les investissements sages, pour l'épargne en vue de l'avenir. Vous avez le sens des affaires, vous êtes perspicace en ce qui concerne le jugement à porter sur les hommes et les choses. Mais ne vous laissez pas gagner par la flatterie, ne vous guidez pas sur les gens sans scrupule. Choisissez vos amis avec grand soin. Priez dans le doute et dans l'affliction.

Retraite au Sacré-Coeur

Les retraites annuelles viennent de débuter dans la paroisse du Sacré-Coeur de Chicoutimi, avec l'ouverture de celle des dames, hier soir, à l'heure des vêpres. Elles seront toutes prêchées par M. l'abbé Albert Bélanger, missionnaire diocésain qui se retire chez les Pères Oblats d'Edmundston, au Nouveau-Brunswick.

La semaine prochaine, se fera celle des hommes; puis ce sera le tour des jeunes filles et des jeunes gens de la paroisse, dans la troisième semaine, chaque groupe ayant la moitié de la semaine à sa disposition.

Dans la même paroisse, on note le départ du Frère Ludger, eudiste, qui a été appelé par son supérieur provincial, après 26 ans de dévouement dans la paroisse, à occuper un poste de confiance ailleurs.

Pour la bibliothèque

Les Syndicats catholiques de Chicoutimi organisent pour le 20 février un gala sportif, dont les recettes seront versées à la Bibliothèque de Chicoutimi. En effet, pour développer cette institution indispensable et d'ailleurs en plein essor, les Syndiqués présenteront au public, une manifestation sportive, au cours de laquelle il y aura, entre autres choses, une joute de hockey. En plus, un prix de présence sera tiré. Il consite en un glacière électrique de marque "Westinghouse", de (x) pieds et demi cubes, obtenue de la maison E-A. Turcotte.

Ah! ces allumettes

Hull — (PC) — Un incendie qui a éclaté samedi dans un conciergerie par une température de 22 degrés sous zéro a jeté 33 personnes sur le pavé et a causé des dégâts évalués à $10,000. Personne n'a été blessé. On croit que l'feu a été allumé accidentellement par des enfants qui jouaient avec des allumettes.

Sous les roues

Sept-Iles — (PC) — Fernand Grenier, 8 ans, a perdu la vie la semaine dernière quand il a été happé par un camion près de la demeure de ses parents. Le garçonnet tomba sur le chemin glacé et roula sous les roues du véhicule.

asthme

Enfin, un laboratoire important et sérieux de France a réussi à mettre au point un produit vraiment **capable de couper immédiatement les crises d'asthme et de fièvre des foins**. DYSPNE-INHAL a été éprouvé par le corps médical, qui en a reconnu la valeur. C'est un appareil composé d'un flacon de solution médicamenteuse et d'un pulvérisateur spécial qui permet de vaporiser par la bouche un véritable brouillard composé de particules microscopiques de la solution, qui pénètre ainsi dans les cavités profondes des bronches. D'où son effet immédiat. Traitement simple et efficace; DYSPNE-INHAL est économique, puisque, une fois l'appareil acheté, seule la solution doit être renouvelée et elle dure très longtemps (habituellement quelques coups de poire suffisent pour arrêter une crise); DYSPNE-INHAL est commode parce qu'il est offert dans un étui de poche qui en permet l'utilisation n'importe où et n'importe quand. Satisfaction garantie ou argent remis.

LABORATOIRE DU DYSPNE-INHAL INC., 350, rue Le Moyne, Montréal 1

VOYEZ VOTRE PHARMACIEN

SEMAINE SE TERMINANT LE 12

Jeandur n'est pas tellement au courant...

Monsieur le rédacteur,

Le Progrès du Saguenay de vendredi le 12 février publiait dans les "Commentaires", une lettre d'un lecteur qui se permet de gloser sur les affaires des autres. L'auteur de cette lettre n'a même pas le courage de ses opinions puisqu'il se cache sous le pseudonyme vulgaire de JEANDUR.

Il est visible que cet étranger qui a "passé dans la région" n'a pas tellement étudié nos problèmes, et qu'il se permet de critiquer ouvertement et inconsidérément nos hommes publics. A moins d'être un surhomme d'intelligence et de jugement ce qui est difficile à croire de quelqu'un qui n'a même pas le courage de ses opinions, l'étranger qui passe dans la région ne peut juger toute une population non plus qu'il ne peut immédiatement faire une purge dans les rangs de nos hommes publics. Nous sommes donc en face de deux alternatives: ou bien nous avons affaire à un génie, ce qui est douteux, ou bien, et c'est plus plausible, il s'agit d'un homme de la région qui est sous l'influence du signe de plastre ou du signe de la vengeance. Monsieur l'Inconnu, vous avez habilement dissimulé votre jeu, mais vos batteries sont trop à découvert pour que nous ne les voyions pas.

Non satisfait de salir tous les gens du Lac St-Jean en général, vous vous permettez de critiquer nos Chambres de Commerce qui s'acharnent à nous créer des services publics, services essentiels auxquels nous avons droit et que nous réclamons. Cela ne signifie pas que nous allons les enlever aux autres, au contraire. Que les autres régions aient la part qui leur revient, mais que nous aussi, gens du Lac St-Jean, qui ne sommes pas plus bêtes que les autres, ayons aussi la nôtre. Votre jugement, s'il était seulement sévère, nous le considérerions; mais qu'il soit en même temps sévère et inconsidéré, c'en est trop, et nous ne pouvons laisser passer cette insulte comme un gant jeté à notre face.

Nos hommes publics, nos présidents et membres des Commissions Scolaires, nos députés, nos maires, nos Chambres de Commerce, nos associations se dévouent sans compter pour la chose publique. Si vous en voulez à quelqu'un en particulier, allez les rencontrer et dites leur ce que vous avez sur le coeur. N'allez pas par exemple salir toute une population comme vous le faites si bêtement.

Il est visible que vous êtes au service d vos maitres. Il semble que le nerf de la guerre vous incite fortement à la critique. Vous êtes parfaitement libre de vendre votre encre à qui la paiera un prix convenable; nous vous concédons ce droit. Adonnez-vous à la critique, c'est votre gré, mais ayez au moins le bon sens et l'honneur de signer vos écrits autrement que par un vulgaire pseudonyme! Et puis, tant qu'à vous adonner à la critique, tant qu'à prendre la peine de tracer des lignes, écrivez donc quelque chose de sensé! On voit chez-vous un besoin d'exprimer vos pensées (ou celles des autres!); exprimez-les, mais qu'elles servent à construire et non à détruire! Au lieu de trainer sans réflexion et surtout sous des pressions étrangères, nos hommes publics et nos associations dans la boue, employez donc votre plume à construire quelque chose de solide. Vous désirez faire ouvrir les yeux à nos gens; ouvrez d'abord les vôtres! Comment voulez-vous éclairer si votre flambeau est éteint, ou si vous le cachez sous la pierre de l'ignorance?

Sachez, M. l'Inconnu, qu'au Lac St-Jean, nous formons une grande famille, et que nous désirons travailler en collaboration pour le plus grand bien de la société. Le sous-signé demeure dans la région dont vous parlez, et il ne peut laisser le défi lancé. Mais qui êtes-vous donc, pour décerner si facilement et si librement des certificats d'incompétence à tous nos hommes publics?

Notre député au provincial, M. le Dr Antonio Auger, dont vous avez entendu parler souvent, n'est pas le premier venu. Le Dr Auger, en tant que député du comté, accomplit son mandat avec compétence et il défend énergiquement nos droits, les droits qu'il veut obtenir pour la population qu'il représente.

Vous faites allusion au projet de fusion des Commissions scolaires de quelques villes du Lac St-Jean. Sachez, monsieur, que cette idée n'est venue qu'à la suite d'une suggestion de l'Honorable Premier Ministre de la province lui-même, M. Maurice Duplessis. En tant que président de la commission scolaire, M. le Dr Auger a su placer l'éducation sur le pied d'importance qui lui revient. Le Dr Auger, sachez-le, est un homme qui a conscience de ses devoirs, il n'a pas besoin qu'un homme qui n'a même pas le courage de révéler son identité vienne lui faire la morale.

Le comte du Lac St-Jean, aura, et un travail intense s'accomplit en ce sens, un aéroport moderne qui le mettra en relations plus directe avec les principaux centres de la province et du Canada. C'est Me André Gauthier, député du comté qui a fait les démarches préliminaires à ce sujet. Le travail se fait présentement avec la ville d'Alma en collaboration avec les Chambres de Commerce. La compagnie Boreal Airways qui desservirait la ligne Bagotville-Chibougamau, serait disposée à desservir également le chef-lieu du comté Lac St-Jean, Alma, et ainsi tout le comté. Encore là, allez-vous dire que nous n'en n'avons pas besoin? Allez-vous insinuer pernicieusement que nous voulons enlever cet aéroport à quelqu'un d'autre? Serions-nous donc condamnés, cher monsieur, à rester cloîtrés dans le plus beau comté de la province? Que vous le vouliez ou non, nous établirons chez-nous les services dont nous avons besoin et auxquels nous avons droit. Au Lac St-Jean, nous avons des hommes publics qui se dévouent pour nos gens depuis au delà de vingt-cinq années. Le saviez-vous? Etes-vous donc tellement fermé aux affaires publiques pour ne pas voir ce qui pourtant frappe les yeux au premier abord?

Oh, mais je m'excuse de ces reproches que je vous adresse, car, en tant qu'étranger, vous n'avez NORMALEMENT pas vu toutes ces choses. Mais ce qui est dit est dit, et je le maintiens; que cette mise au point vous serve au moins à vous instruire. Au fond de moi-même, je continue cependant à croire toujours que vous n'êtes pas tellement étranger. Vous le verrez plus bas, je signe cet article de ma plus belle main, et je n'ai pas honte de mes écrits, car ma plume a tracé ces lignes moi de vous saluer et de vous remercier pour l'opportunité que vous m'avez offerte d'exprimer Monsieur JEANDUR, permettez-en toute liberté.

mon admiration pour nos hommes publics et nos associations qui se donnent sans compter pour la chose publique. Bien à vous,

Benoit Havey, journaliste.

CARNET SOCIAL

NAISSANCE:

M. François Gaudreault et Mme Gaudreault, née Bernadette Laforest, de St-Eugène, ont l'honneur de faire part de la naissance d'une fille, leur 10e enfant, née à l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval, le 25 janvier et baptisée en l'église de Notre-Dame, le 31 janvier, sous les prénoms de: Marie-Claire-Bernadette-Agnès. Parrain: M. Léon-Maurice Bouchard, ami de la famille; marraine: Mlle Gisèle Gaudreault; porteuse: Mlle Paulette Gaudreault, soeurs de l'enfant.

* * *

RECEPTIONS:

Un groupe d'amis se réunissait dernièrement à la demeure de M. et Mme Ludger Sasseville, de St-Eugène, pour célébrer le 21e anniversaire de M. Germain Sasseville. Parmi les invités on remarquait: M.et Mme Jean-Maurice Sasseville, M. et Mme Lucien Laforest, Mme Odilon Castonguay, de St-Félicien, Mme Benoît Gagnon, Mme Sylvio Sasseville, Mme Maurice Potvin, Mme Georges Sasseville, Mlle Henriette Pruneau, M. Marcel Lemieux, MM. Edgar et Jules Bouchard, Mlle Yvonnette Pruneau, MM. Claude et Robert Levesque, de Ste-Elizabeth de Proulx, Mlle Louisette Boivin, M. Paul Boutin, Mlle Marthe Lizotte, M. Guimont, de Ste-Elizabeth, MM. Henri-Paul et Georges-Albert Lavoie, Mlle Françoise Lavoie, Mlle Laurence Lemieux, et Mlle Camille Gagnon, M. Laval Fortin, Mlle Lucienne Belley, M. Robert Larochelle, M. Germain Lavoie, Mlle Françoise Lavoie, M. Gaston Sasseville, M. Angelo Sasseville, Mlle Anne-Marie Imbeau, Mlle Solange Boulianne, Mlle Gisèle Lavoie, Mlle Martha Sasseville, Mlle Réjeanne Maltais, M. Marcel Potvin, Mlle Magella Gauthier, M. Jean-Marie Potvin, M. Yvon Sauvageau, M. Altany Potvin, Mlle Marie-Joseph Lemieux, M. Rosaire Bruneau, Mlle Rolande Potvin, Mlle Jeannine Imbeau, M. Louis-Henri Michaud, M. Alexandre Boivin, M. Laurent Lemieux, M. Raymond Belley et M. Robert Potvin.

* * *

VA-ET-VIENT:

Mme Léonel Rousseau et Mlle Rosita Sasseville sont de passage à Chicoutimi, les invitées de M. et Mme J. Edmond Ouellet.



Anne Hébert, écrivain et poète qui vient d'entrer au service de l'Office national du film à titre de scénariste.



C'est l'heure du...

JELL-O

Sept Saveurs Délicieuses

Offrez-lui l'irrésistible Jell-O, maman... Regardez-le alors troquer volontiers son baluchon et son bâton contre une cuillère à dessert!

Jell-O est une marque déposée appartenant, au Canada, à General Foods, Limited.

NOTRE GRANDE

LIQUIDATION GENERALE

VA BON TRAIN A

LA FILATURE DU SAGUENAY LTEE

362 Ave Savard, Chicoutimi, Tél.: 4-5102

Special!

Il y a encore beaucoup de superbes couvertures et tissus de toutes sortes à prix de sacrifice. Hâtez-vous d'en profiter!

COUVERTURES "SAGUENAY"	COUVERTURES LAINE BLANCHE	COUVERTURES AUTOMOBILE
Première qualité. Grandeur: 54 x 84. Rég. $12.00 — 8.95	Première qualité. 100% laine. Grandeur: 54 x 84. Rég. $9.50 — 6.95	Grandeurs: 64 x 72. Tout laine. Rég. $9.50 — 7.45
TISSU POUR PALETOTS	**TISSU POUR PANTALONS**	**POUR TRICOT SUPERBE LAINE**
Qualité de choix. Pesanteur: 30 onces. Rég. $3.00 — 2.15 la vg	Première qualité. Pesanteur: 32 onces. Rég. $3.50 — 2.75 la vg	Qualité de choix, pour tricots de toutes sortes. Rég. $2.10 — 1.65 la lb

Nous accepterons toujours la laine lavée en échange pour tissus et couvertures au prix courant du marché.

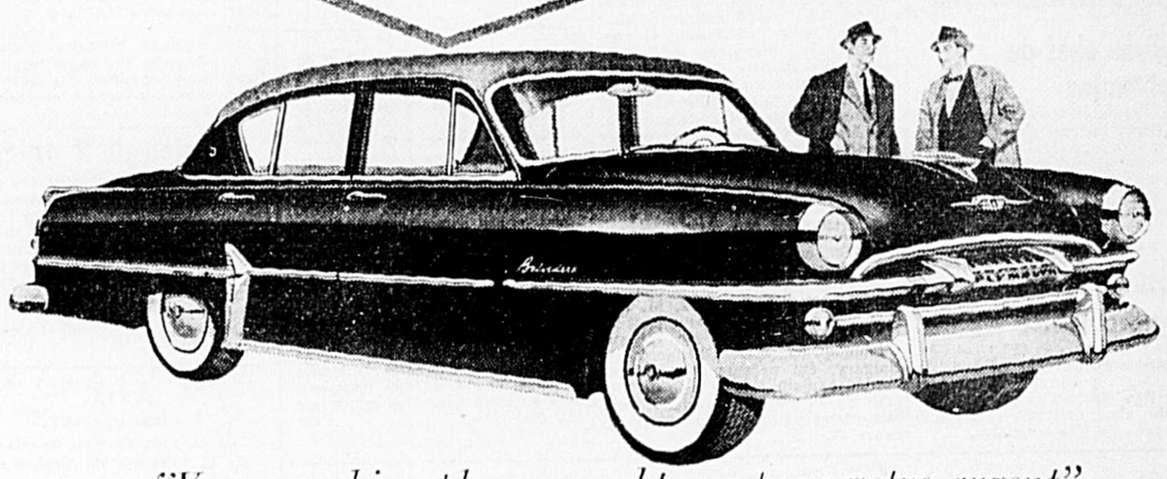
Que l'âge ne vous abatte pas!

Rajeunissez à 40, 50, 60

Ne soyez plus faible, déprimé, sans énergie. Essayez les Tablettes Toniques Ostrex contre la fatigue, l'anémie, qui rend des milliers d'hommes et femmes épuisés, vieillis à 40, 50, 60 ou plus. Ostrex renforcit, stimule. Fortifie corps, sang, organes, nerfs. Ramène la jeunesse. Format d'introduction, 60¢ seulement. Toutes pharmacies.



Plymouth... la voiture la plus avantageuse en 1954



"Voyez combien plus vous obtenez pour votre argent"

Jetez un coup d'oeil sur la longue liste d'importantes caractéristiques Plymouth, à droite. Jugez de l'étincelante beauté et de l'élégance de l'intérieur et de l'extérieur de la Plymouth. Considérez la sécurité et la commodité de la SERVO-DIRECTION À EFFET CONSTANT qui assume pour vous les 4/5 de l'effort de direction. Enfin, appréciez la douceur et la rapidité de la transmission HY-DRIVE qui vous dispense de changer de vitesse. Une voiture de grand luxe, à tout point de vue, au bas prix Plymouth!

Servo-direction à effet constant et transmission Hy-Drive, disponibles à prix modique, sur TOUTES les PLYMOUTH 1954

à tout point de vue...

Examinez cette liste d'importantes caractéristiques Plymouth...

Sièges confortables, à hauteur de chaise qui vous permettent de voir une plus grande partie de la route

Roulement équilibré extra-doux assuré par des amortisseurs Oriflow auto-régleurs

Essuie-glaces électriques à vitesse constante

Roues à jantes de sûreté, qui augmentent votre sécurité

Freins ultra-sûrs, à garnitures durables et sans rivets

Deux systèmes de freins, comprenant frein de stationnement indépendant

Démarrage facile, par clé d'allumage

Moteur durable, de construction précise Chrysler, comprenant:

Pistons légers, en alliage d'aluminium

Sièges de soupapes rapportés et durcis, qui prolongent la durée des soupapes

Allumage parfaitement étanche

Supports du moteur de type "force flottante"

Le moteur est protégé de quatre façons!

Prise d'huile flottante

Epurateur d'air à bain d'huile

Filtre d'essence Oillite qui retient eau et poussière hors des canalisations d'essence

Filtre d'huile Micronic sur les modèles Belvedere et Savoy

VOTRE DÉPOSITAIRE SERA HEUREUX DE VOUS EXPLIQUER LES AVANTAGES DE TOUTES LES CARACTÉRISTIQUES PLYMOUTH

la Plymouth est plus avantageuse

Construites au Canada par Chrysler Corporation of Canada, Limited

Obtenez une démonstration de votre dépositaire Chrysler-Plymouth-Fargo

Adrien Gagnon Automobile Ltée

264 Rue Racine, Chicoutimi

JONQUIERE — Gagnon Automobile Ltée

VOYEZ VOTRE DEPOSITAIRE CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO LE PLUS PRES

MANDRAKE, LE MAGICIEN — par Lee Falk et Ray Moire



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



Pour un résultat sûr servez-vous des annonces classées

TARIF
DES PETITES ANNONCES
PROGRÈS
DU SAGUENAY

Caractère 6½ points, chaque mot 0½
Minimum par insertion ..... .75
Annonces spéciales la ligne agate ..... .06

Avis de décès, de funérailles, de messes de naissances, de services anniversaires, de remerciements etc.: $1.00 par insertion selon la formule ordinaire.

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard à 4.30 hres la veille de la publication

(2) Etablissements commerciaux à louer

LOYER COMMERCIAL à louer, grandeur 35 X 45 pieds situé au centre des villes de Jonquière et Kénogami. Sous-bassement de mêmes dimensions, également à louer. S'adresser à Geo. Gaudreault, 526, rue St-Dominique, Jonquière, Tél.: 2-2802.

(3) Propriétés à vendre

A VENDRE

Epicerie, boucherie, ferronnerie et restaurant. Cause de départ. S'adresser à Georges Brassard, 205 rue Hudson, Arvida, Tél.: 8-5605.

(9) Poules-poussins

Forte production pour votre poulailler. Quand? quand les prix seront les meilleurs naturellement. Quand vos poulets de février seront occupés à produire des oeufs catégorie A Large, tôt l'été prochain. Les poulets canadiens BRAY approuvés sont la réponse. Demandez-nous notre nouvelle liste de prix. Commandez immédiatement vos poulets. Nos agents BRAY sont: Henri Plourde, St-Prime; Ernest Pilote, Alma; Rosaire Simard, Chambord.

(27) Agents demandés

Aux vendeurs ambitieux offrons opportunité d'augmenter revenu par vente produits garantis. Expérience non nécessaire — haute commission — BONS TERRITOIRES dans votre entourage. Détails gratis à FAMILEX, 1600 Delorimier, Dept. I, Montréal.

ANIMAUX A VENDRE (49)

— SERINS — PERRUCHES —
Serins Allemands, garantis chanteurs, Perruches de différentes couleurs. Cages, Nourriture, Remèdes, Accessoires. Aussi poussins dans 21 races. Demandez catalogue, mentionnant Oiseaux ou Poussins.
LA MAISON LANGEVIN ENR.
140 de la Couronne — Québec

(51) Divers

● ADRESSES
● LETTRES
● DISCOURS...

Pour vos adresses, discours, conférences, lettres spéciales, traductions, etc. adressez-vous à

JEAN MIVILLE
Casier postal 218, Dept 162
Le Progrès du Saguenay

Des aveux à la police

El Reno, Akloharna, (PA) — Un soldat âgé de 21 ans, absent sans permission de l'armée et originaire de Cleveland, a dit à la police en fin de semaine que lui et un déserteur de l'armée canadienne ont battu à mort mercredi soir dernier David-L. Johnston, âgé de 30 ans, éclaireur de Hollywood, dans sa demeure en banlieue de Los Angeles.

Ronald Maurer, absent sans permission du camp Stoneman, Californie, a finalement avoué au terme d'un long interrogatoire de la police, disent les enquêteurs. Il a expliqué comment lui et son compagnon, Léo (Bob) Densmore, de Los Angeles, arrêté en compagnie de Maurer, ont battu l'éclaireur de Hollywood et ont ensuite jeté son corps dans un placard de sa maison. Ils se sont servis à qui mieux dans les vêtements de leur victime ont pris sa voiture e plusieurs autres articles.

La police précise que Murer lui a dit qu'ils sont ensuite partis pour la Nouvelle Orléans "afin d'assister à la journée d'ouverture.

Maurer a de plus dit aux agents que Densmore était absent sans permission de l'armée canadienne, du carnaval du Mardi Gras".

Il a ajouté qu'en cours de route ils ont jeté l'uniforme de l'armée canadienne et son propre uniforme "quelque part en Arizona".

Les autorités de l'armée américaine ont dit que Maurer est absent sans permission du camp de Stoneman depuis le 28 décembre.

Maurer a dit que lui et Densmore ont tué Johnstone quand l'éclaireur a refusé de leur consentir un prêt, dit la police. Ils ont également dit que Johnston leur a fait des "avances indécentes" mais qu'ils ont refusé de s'y plier.

Collision près de Calgary

Calgary (PC) — Quatre personnes ont perdu la vie et sept autres ont été blessées samedi quand deux automobiles sont entrées en collision près de Calgary au cours d'une tempête de neige. Quatre des victimes sont des soldats.

Les morts sont les soldats Richard-A. Henderson, 20 ans, Donald-E. Kelly, 23 ans, Aylmer-G. Ernest, 22 ans, membres du Lord Strathcona Horse Regiment de Calgary, et M. Joseph Christianson, 24 ans, de Calgary.

On n'a pas révélé immédiatement le lieu d'origine des militaires.

Christianson et Henderson ont succombé immédiatement, Kelly est mort à l'hôpital trois heures après l'accident cependant que l'autre soldat est décédé de bonne heure hier matin.

La police a révélé que les militaires se dirigeaient vers Calgary quand leur véhicule devint hors de contrôle.

Les personnes qui ont été hospitalisées sont: les soldats Ronald Ranson, 24 ans, et Lawrence Remington, 29 ans, blessés à la tête; Mme B. Christianson, 41 ans, d'Edmonton, blessures internes; Mlle Pauline-Diana Christiason, 41 ans, d'Edmonton, blessures indéterminées; Mlle Pauline Cattin, 19 ans, d'Edmonton, blessée à la tête et aux jambes; Mlle Millie Klatt, 23 ans, d'Edmonton, lacérations; M. Ray Hall, de Calgary, blessures aux chevilles.

Nouveau chef de l'état-major

Seoul, (Reuter) — Le président de la Corée du Sud a nommé hier le lieutenant-général Chung Il Kwon comme chef de l'état-major de l'armée en remplacement du général Sun Yup Paik. Ce dernier s'est opposé à la politique de Syngman Rhee visant à unifier la Corée par la force, au besoin.

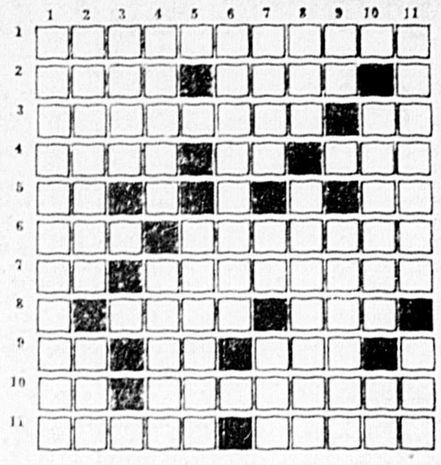
Heurté à mort par une automobile

Trois-Pistoles, — (PC) — M. Georges-Henri Lavoie, 26 ans, de Rimouski, a perdu la vie samedi quand il a été heurté par une automobile alors qu'il traversait une route près de Trois-Pistoles.

Réduction de taxe demandée au fédéral

Vancouver, (PC) —L'Association automobile canadienne a préparé un projet de pétition demandant au ministre des Finances, M. Abbott, de réduire de 15 pour cent la taxe fédérale d'accise sur les automobiles. M. H.-R. Chauncey, de Calgary, élu président de l'Association samedi à la séance de clôture de la réunion annuelle, présentera la pétition au ministre au cours du mois.

Mots croisés



HORIZONTALEMENT
1 — Qui accompagne.
2 — Transmis de vive voix — Petits poèmes lyriques.
3 — Pâtes d'Italie, taillées en forme de rubans larges et ondés—Interjection.
4 — Attache — Ile de l'Atlantique — Louange.
5 — Note de la gamme renversée — Consonnes jumelles.
6 — Pronom personnel — Désir ardent et insatiable.
7 — Période de douze mois — Série de trois pièces dramatiques.
8 — Fit des rots — Chemin bordé de maisons.
9 — Onze — Ile de l'Atlantique — Mesure algérienne, usitée pour la vente des grains.
10 — Pronom indéfini — Mettre en ordre.
11 — Hellénique — Unité de mesure pour le bois de chauffage.

VERTICALEMENT
1 — Action de donner à la vue une direction déterminée.
2 — Prière — Fille de Cadmus.
3 — Chondrostome.
4 — Coteries — Réunion de plusieurs fils de caret.
5 — Vaisseau qui porte le sang du cœur aux extrémités.
6 — Capitale du Libéria.
7 — Représentation d'une chose dans l'esprit — Pronom personnel — Cri de détresse des navires en mer.
8 — Possessif pluriel — Qui répand une bonne odeur.
9 — Le premier dans son genre — Genre de reptiles sauriens de grande taille.
10 — Pain mince, sans levain, que le prêtre consacre à la messe — Conjugaison.
11 — Arrangée en tresse — Petite prairie.

Solution du problème d'hier

P	A	S	I	G	R	A	P	H	I	E	
A	L	I	N	E	A	I	R	E	■	T	
R	I	■	O	M	I	S	E	■	L	I	
T	E	R	■	O	S	■	C	O	U	R	
I	N	■	S	N	O	B	I	S	M	E	
C	A	■	A	I	N	E	S	■	I	R	
U	T	I	L	E	■	R	I	R	E	■	
L	I	■	E	S	T	■	O	U	R	S	
I	O	N	S	■	O	R	N	E	E	■	
E	N	■	■	T	U	A	■	U	■	A	
R	■	Q	U	A	R	T	E	R	O	N	

Les journaux protestent contre ce projet

Tokyo, (PA) — Les grands journaux japonais ont soulevé une tempête de protestations contre un projet de loi qui pourrait bien un jour, disent-ils, rétablir la censure policière et ouvrir la voie à un retour à l'Etat policier.

Il s'agit d'un bill qui centraliserait la police japonaise dans un conseil national de sécurité publique dirigé par un ministre du cabinet. Approuvé par le conseil des ministres, le projet sera peut-être mis aux voix cette semaine.



Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

Tout le monde, de temps en temps, se sent un peu fatigué, épuisé, avec la tête lourde et peut être aussi un mal de dos. Il n'y a probablement rien de grave, mais simplement un état toxique causé par l'excès d'acidité et les déchets. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins, les aidant ainsi à reprendre leur fonctionnement normal qui consiste à enlever l'excès d'acidité et les déchets organiques. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Rechercher la boite bleue avec bande rouge chez tous les pharmaciens. Vous pouvez vous fier aux Dodd's. 52F

Les préparatifs du festival de Jonquière se continuent toujours

Une réunion générale des directeurs du Festival avait lieu ces jours derniers au Palais des Sports de Jonquière. Les directeurs des trois comités d'organisation: Comité du Festival, Comité de Publicité et Comité du Concours de Popularité rapporterait chacun dans leur domaine un compte rendu du travail accompli depuis le début de leur formation.

La question de l'attraction pour le festival fut grandement étudié. M. Alfred Gauthier qui revient de Montréal apporta plusieurs suggestions à ce sujet. Nous connaîtrons l'attraction principale de cette soirée d'ici la fin de semaine.

Le Comité Général du Festival est patronné par le Palais des Sports de Jonquière.

Assistaient à cette importante assemblée: le président M. J.J. Bouchard, MM. Marcel Robert, Léo Tremblay des Studios BLM, Sigismon Girard, Gaston Dauteuil, Léo Tremblay, gérant du restaurant Domino, René Harvey, Alfred Gauthier, Grégoire Leblanc et van Nadeau.

Mlle Solange Plourde, journaliste au Progrès du Saguenay pour Jonquière-Kénogami, fut nommée responsable au Comité de Publicité.

Collision de 2 trains

Québec — (PC) — Plusieurs personnes ont été blessées vendredi soir au cours d'une collision entre deux trains du CNR faisant la navette entre Québec et Ste-Anne-de-Beaupré. Les blessés les plus graves sont M. Antonio Tremblay, de Ste-Anne-de-Beaupré, ainsi que Mme Francis Verreault et M. Ls Simard, ces derniers de Château-Richer.

AVIS

A GORDON MAY,
de la ville de Chicoutimi,
de la Province de Québec:

Soyez avisé par les présentes qu'une action a été intentée contre vous par **Peter Unger Sr.**, et **Peter Unger Sr.**, agissant pour **Peter Unger Jr., Elizabeth Unger, Mary Unger**, pour dommages subits, résultant d'une collision ayant eu lieu sur la route No: 59 près de la ville de Niverville dans la Province du Manitoba le 30 mai A.D. 1953. Votre déclaration de Défense contre la dite action doit être remise au Bureau du Protonotaire à la cour du Banc de la Reine au Palais de Justice de la ville de Winipeg dans la Province du Manitoba dans un délai de quatre semaines de la date de cette publication sous peine de quoi Jugement sera pris contre vous.

On manque d'ingénieurs en électricité

Montréal, (PC) — MM. William R. Prichard, surveillant du service de placement à la Compagnie de téléphone Bell du Canada, et Elbert-H. Hayes, ingénieur en chef de la Northern Electric Company, à Montréal, doivent entreprendre aujourd'hui un voyage de cinq semaines dans les universités britanniques pour recruter des ingénieurs en électricité pour le Canada.

Contrats signés entre la Russie et l'Angleterre

Moscou (Reuter) — Trois industriels britanniques ont annoncé hier qu'ils ont signé avec la Russie des contrats pour la fourniture de machine-outils britanniques d'une valeur de $9,800,000. Jusqu'ici, les contrats conclus depuis deux semaines entre les Russes et les Britannique s'élevent à $43,000,000.

Brise-glaces à l'oeuvre

Montréal, (PC) — Les autorités du gouvernement ont annoncé hier que les brise-glaces Ernest Lapointe et d'Iberville entreprendront peut-être de libérer le St-Laurent entre Sorel et Montreal au cours de la semaine si la température le permet. Les deux navires ont rallié Sorel au cours de la fin de semaine.

Accusé d'avoir battu et mordu sa fillette

Chicago (PA) — Une fillette de trois ans, Mary Sue Laframboise, a été découvert dans un état lamentable vendredi et la police a arrêté son beau-père après qu'il eut avoué avoir battu et mordu l'enfant. La mère, 27 ans, qui était à travailler dans une taverne lorsque la police a été alertée par des voisins, a dit: "Je ne peux croire qu'il (son second mari) a fait cela".

Le nombre des chômeurs alarme les unions

St-Catherines, (PC) — M. H.-A. la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer et autres transports (COI-CCT), a signalé hier qu'il y a actuellement plus de 500,000 personnes sans emploi au Canada. Il a ajouté que cette situation comporte tous les signes d'une autre crise.

Grave incendie

Ste-Marguerite — (PC) — Un incendie, qui a pris naissance apparemment dans le logement du chef de police et des pompiers, M. Marius Ruel, a détruit hier une demeure et un édifice abritant une succursale de la Banque Provinciale. M. Ruel était à l'église lorsque les flammes éclatèrent dans le logement voisin de la banque. Les dommages sont évalués entre $15,000 à $20,000. On n'a pas encore déterminé la cause de l'incendie.

Décès

GAUTHIER — Est décédée le 14 février à Alma à l'âge de 64 ans et 5 mois dame Azélie Bergeron épouse de M. Paul Gauthier de Saint-Joseph d'Alma.

La dépouille mortelle est exposée à sa résidence 58 rue Saint-Pierre Saint-Joseph d'Alma.

La défunte était dame de Sainte-Anne et la mère de Me André Gauthier, député dit Lac Saint-Jean aux Communes à Ottawa.

BILODEAU. — Est décédée le 14 février à Saint-Coeur de Marie, à l'âge de 82 ans, M. Gédéon Bilodeau époux de dame Laetitia Bérubé de Saint-Coeur de Marie.

La dépouille mortelle est exposée à sa résidence au rang St-François, Saint-Coeur de Marie.

Son service et sa sépulture auront lieu mercredi matin à 10 heures en l'église Saint-Coeur de Marie.

MOREL — Est décédée le 24 février à Naudville à l'âge de 49 ans et 10 mois dame Marie-Ange Morel, épouse de M. Joseph Albert Côté de Saint-Sacrement de Naudville.

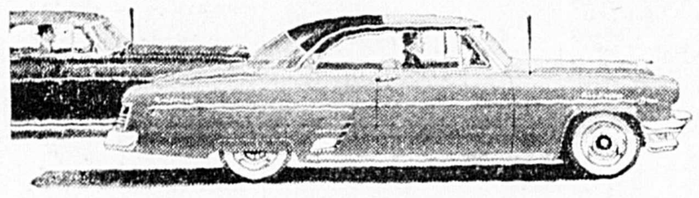
La dépouille mortelle est exposée à sa résidence 206, boulevard Dequen Naudville.

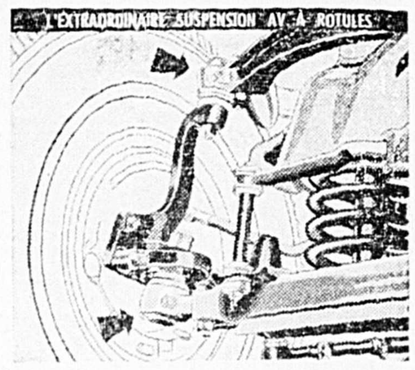
Son service et sa sépulture auront lieu mercredi matin à 9 heures en l'église Saint-Sacrement de Naudville.

Mme Côté était dame de Ste-Anne.

Une suspension merveilleuse

la plus souple, la plus sûre,
la plus douce—par tous les chemins!





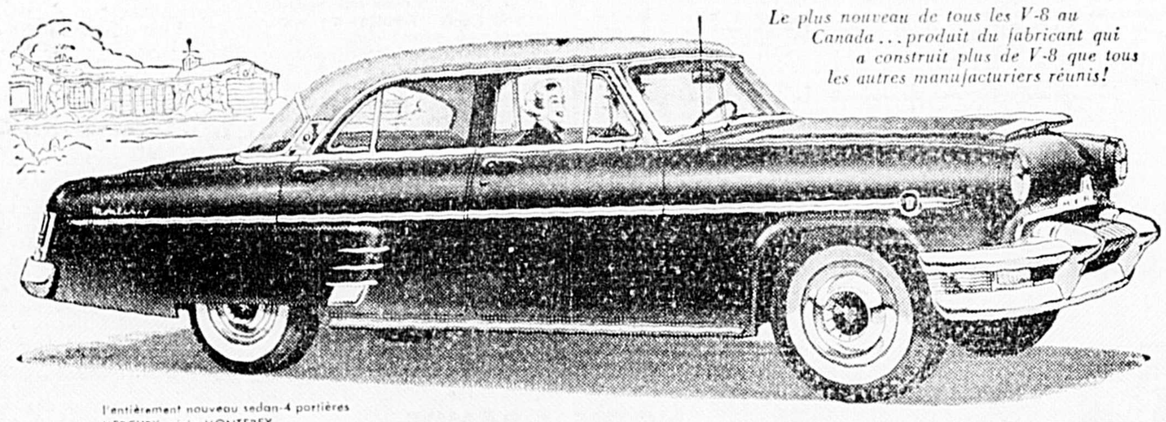
Faites-en l'essai... au plus tôt!

La suspension AV à rotules améliore le système de direction et la tenue de route de façon tellement extraordinaire que seul un essai sur route de la Mercury pourra vous en donner une idée.

Dans les courbes, vous éprouverez une sensation nouvelle de sécurité et de maîtrise et, en toutes circonstances, une merveilleuse facilité de conduite. La Mercury "prend les courbes" avec une grâce incomparable. La construction plus soignée de la carrosserie — au dehors comme au dedans — procure un roulement d'une douceur presque incroyable. Et la Mercury 1954 met à votre disposition le plus perfectionné des moteurs V-8 au Canada — un moteur plus docile, plus sûr et plus économique — ainsi que les *dispositifs automatiques* les plus commodes. Voyez sans tarder les nouveaux modèles des séries Monterey et grand luxe... et demandez un essai sur route!

Le moteur V-8 MERCURY de 161 CV à soupapes en tête

Le plus nouveau de tous les V-8 au Canada... produit du fabricant qui a construit plus de V-8 que tous les autres manufacturiers réunis!



l'entièrement nouveau sedan-4 portières
MERCURY, série MONTEREY

*Certains des accessoires ou des pièces d'équipement illustrés ou mentionnés sont standard dans quelques modèles et facultatifs moyennant supplément dans d'autres.

La conduite est plus facile que jamais auparavant!



AVANT DE FIXER VOTRE CHOIX... ESSAYEZ LA MERCURY "54"!

LE CACHET "SAFE BUY" SIGNIFIE "ON PEUT S'Y FIER"

LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION SE TROUVENT CHEZ LES VENDEURS MERCURY

Jonquière Automobile
Limitée
COIN ST-DOMINIQUE ET ST-GERMAIN, JONQUIERE — TEL.: 2-3581

"En plein de mon goût!"



"Il y a longtemps que j'ai adopté Kingsbeer. J'aime une bière à la fois légère et rafraîchissante, et Kingsbeer est en plein de mon goût! Pour moi, il n'y en a pas pour la concurrence!"

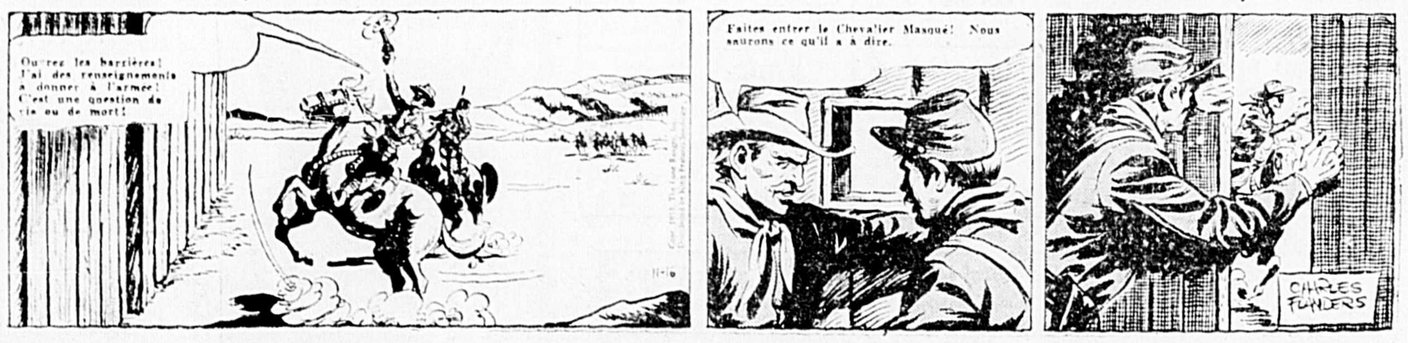
M. Eugène Leclair,
1858 rue Parthenais,
Montréal, P.Q.

DOW

KINGSBEER

LA BIÈRE DE RIZ AU GOÛT DES CANADIENS

LE CHEVALIER MASQUE — par Fran Striker



MARISE DUCLAUS et sa famille — par McEvoy et Striebel



I.E FANTOME — par Wayne Boring



Dick Irvin prédit le championnat aux Saguenéens

(par Bertrand TREMBLAY)

"Si ton club ne termine pas la saison, avec une avance confortable, en première place du classement, je vends ma chemise", déclara, hier soir, l'instructeur Dick Irvin, des Canadiens, à Roland Hébert, après la victoire de 7 à 2 remportée par le Tricolore aux dépens de l'équipe régionale dans une joute d'exhibition marquant l'ouverture du Centre Sportif Laval.

Puis, le renard argenté d'ajouter: "J'ai vu toutes les équipes de la Ligue de Hockey du Québec à l'oeuvre cette saison et franchement j'estime que les Saguenéens possèdent la meilleure machine pour répéter son exploit de l'an dernier. Mais vous devrez corriger une grave lacune: votre manque de consistance. Les joueurs sont des champions dans une période, puis deviennent de véritables juvéniles au cours des vingt prochaines minutes. Bref, de conclure le magnat des Habitants, les Saguenéens souffrent du même malaise que mes joueurs; parce qu'ils ont remporté, tout comme mon club, le championnat du circuit la saison dernière, ils s'accordent le luxe d'être paresseux à certaines circonstances et de ne pas trop s'en faire".

Buchanan impressionne

Dans l'espoir de trouver une nouvelle combinaison heureuse et inciter les meilleurs joueurs à retrouver le fond des filets, Roland Hébert avait complètement chambardé ses trios, hier soir. White évoluait entre Buchanan et Dussault, alors que Locas figurait aux côtés de Jimmy Moore et Pete Tkachuk. Quant à Perreault, il pivote une ligne comprenant les deux frères Lou et Stan Smrke.

A la joute d'hier soir, Buchanan et Stan Smrke ont enregistré les points de notre équipe, alors que Jean Béliveau, évoluant contre d'anciens rivaux d'illustre mémoire, prouva qu'il méritait sa promotion en enfilant deux buts. Olmstead, Masnick, Mazur, Lach et Richard déjouèrent tour à tour Phil Hughes et Frigon. Le cerbère régulier des Saguenéens garda la cage dans la première période, mais Frigon le remplaça durant les deux derniers vingts.

Stan Smrke replacé à l'avant

Après avoir bien fait à l'arrière-garde, Stan Smrke reprend sa place à l'offensive. "Je le reculerai, à nouveau à la ligne bleue, si les compteurs retrouvent leur habileté d'antan autour des filets ennemis", nous confiait Roland Hébert ce matin.

La date limite pour l'engagement de nouveau joueur expire samedi. Le moniteur de notre équipe profitera de son séjour dans la métropole pour tenter d'obtenir un joueur de centre. Mais il conserve peu d'espoir de trouver l'athlète qu'il convoite.



LES VOLANTS, DE LA LIGUE DE BONNE ENTENTE — A leur première partie dans le nouveau circuit Gérard Duval, les Volants, de Chicoutimi, ont *impressionné en remportant une brillante victoire* aux dépens des Tigres d'Arvida. On voit ici l'équipe de Chicoutimi. On reconnaitra Charlot Garant, Delphis Lapointe, J.-J. Harvey, Georges Levesque, Robert Quenneville, P.-E. Pedneault, Georges Vézina, Stagnie Tremblay, Roger Savard, Arthur Guay, Jos. Boivin, Xavier Couture, Jean-Marie Dufour, Lorenzo Emond, Jacques Levesque, Lucien Desbiens, Georges Quenneville, André Guay et Hector Deschênes. (BLM)

L'ACTUALITE Sportive



Par Bertrand Tremblay

Au hockey, les Saguenéens ont eu raison des Québecois. Seront-ils aussi fortunés dans le domaine des haltères? C'est ce que nous verrons bientôt.

Le voeu que nous formulaient dernièrement des fervents adeptes de ce sport est maintenant réalisé. L'équipe du Saguenay sera bientôt formée et prête à affronter celle de la Vieille Capitale. Elle sera sous l'égide du professeur Elzéar "Jack" Bacon, qui a donné un essor considérable à ce sport au cours des dernières années.

Selon ce même hercule, nos haltérophiles ont d'excellentes chances de l'emporter. Adrien Gilbert, Egide Bouchard, les frères Guy et Jean Croteau, Jacques Tremblay et le capitaine Jack sont en excellente condition et pratiquent régulièrement les tours les plus difficiles.

Un autre match Québec-Saguenay qui suscite un très vif intérêt.

Notre bon ami Paul "Pat" Ouellet, l'expert du tennis à Chicoutimi, nous rendait visite la semaine dernière pour nous confier son admiration à l'endroit de Jack Kramer, Don Budge, Frank Sedgman, Francisco Segura et Richard Gonzales, qui ont récemment donné un spectacle au Colisée de Québec.

Accompagné de Jacques Darreau, Marc Savard et Almas Gaudreault, trois figures bien connues dans le monde du tennis saguenéen, Ouellet a applaudi aux exploits des grands maitres de la troupe Kramer. A son avis, l'exhibition donnée par le groupe était bien supérieure à celle dont nous avons eu l'avantage de voir, au Colisée de Chicoutimi.

* * *

Le Centre Sportif Laval, où les Saguenéens ont évolué hier soir contre les Canadiens, ressemble étrangement au Colisée de Québec, vu de l'extérieur. C'est une construction des plus modernes. Ce sont les frères Maristes qui en sont les propriétaires. — Le meilleur compteur des Saguenéens, Ralph Buchanan, est maintenant relégué au sixième rang. — Les Volants, de Chicoutimi, qui alignent le confrère Robert Quenneville, ont impressionné dimanche soir en défaisant les Tigres.

* * *

Guy Croteau, qui est présentement à l'emploi de la Banque de Montréal, à Ville-St-Laurent, dans la banlieue de la métropole, nous écrit sa confiance de voir les levers de poids du Saguenay faire belle figure aux *prochains tournois* ioint un vise à déterminer un monarque entre deux équipes: celles de Québec et du Saguenay. Guy n'est pas encore fixé sur la classe qu'il adoptera, soit chez les poids-plumes ou légers.

* * *

Mario Sénéchal, athlète que tous les sportifs du Saguenay connaissent très bien après l'avoir vu évoluer sous les couleurs des Alliés de la Baie, de la Ligue Sénior Saguenay-Lac-St-Jean, et au baseball, avec les Monarques, du circuit Chaudière-Saguenay, vient de recevoir son élargissement des Feuilles d'Erable de Rimouski. Les scribes sportifs de l'endroit désapprouvent carrément ce geste.

* * *

Ce n'est certes pas le bon matériel qui manque à Springfield. Si les Indiens ne peuvent remonter la pente, ils devraient normalement faire la vie dure aux autres clubs du circuit Slater d'ici la fin des hostilités. Nous verrons à l'oeuvre les nouveaux Indiens, jeudi soir, au Colisée. — Le frère de Gordie Howe, Vic, vient de faire le saut dans la Ligue Nationale. Il évoluera pour les Rangers. L'autre grande vedette offensive du circuit Campbell, Maurice Richard, assistera vraisemblablement aussi au "baptême" de son frère cadet, Henri, dans la Nationale. Mais certainement pas cette saison, ni l'an prochain.

Louis Savard brille au ballon-panier

Le jeune Louis Savard s'est encore une fois avéré la vedette de son club, hier soir, au Centre Paroissial du Sacré-Coeur de Chicoutimi, alors que les Eperviers ont vaincu les Tigres par 38 à 35 dans une joute régulière de ballon-panier. Gilles Lapointe et Robert Martin se sont illustrés pour les perdants. La joute fut très rude puisque l'arbitre dut décerner 23 punitions.

Les maitres-tailleurs
Laflamme & Cie Ltée
(autrefois)
vous présentent
les résultats sportifs

JOUTES D'HIER

Ligue Nationale
Chicago 2, Detroit 3
Ligue Junior Ontario-Québec
Hamilton 3, Galt 2
Ligue Junior B du Saguenay
Chicoutimi, Jonquière
(vu la température inclemente, les deux dernières joutes de la cédule, sont contremandées).

JOUTES D'AUJOURD'HUI

Ligue du Québec
Ottawa à Montréal
Chicoutimi à Valleyfield
Ligue Junior "A" du Québec
Jonquière à Québec

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Detroit	55	32	13	10	155	95	74
Toronto	54	27	17	10	122	93	64
Canadiens	53	28	20	7	138	120	63
Boston	56	24	25	7	133	148	55
New-York	55	21	26	8	126	153	50
Chicago	57	10	41	6	109	193	26

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	57	34	17	6	220	138	74
Cleveland	56	31	25	0	206	173	62
Hershey	55	27	26	2	191	191	56
Pittsburgh	52	24	24	4	166	158	52
Syracuse	56	21	32	3	170	220	45
Providence	56	20	33	3	147	210	43

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	54	39	19	6	180	151	64
Chicoutimi	56	28	22	6	188	163	62
Ottawa	56	28	24	4	170	156	60
Valleyfield	57	26	29	2	170	193	54
Sherbrooke	53	24	23	6	179	173	54
Québec	56	22	27	7	162	163	51
Springfield	58	19	33	7	168	219	45

LIGUE JUNIOR DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadien	44	38	5	1	278	90	77
Québec	44	25	16	3	172	167	53
T.-Rivières	45	20	23	2	170	180	42
Royal	45	18	25	2	173	252	38
Jonquière	48	8	40	0	122	325	16

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
U. de Montréal	9	6	3	0	20	40	12
Laval	9	5	3	1	40	32	11
McGill	8	3	5	0	27	31	6
Toronto	8	2	5	1	23	38	5

Coursier décédé

Un coursier de grande réputation, Never Worry, propriété du "Club des Six" est décédé hier à Jonquière. Ce cheval a remporté de nombreuses victoires au Champ de Courses de Jonquière.

Dans la Ligue Royale de petites quilles

Voici pour cette semaine quelques potins de la Ligue Royale du Sacré-Coeur qui continue toujours ses activitées avec un entrain incroyable, malgré l'absence de quelques équipes désorganisées par le départ d'un ou deux de leurs joueurs.

L'équipe Saguenay Auto électrique a pris la première position de la ligue cette semaine, grâce à l'inactivité de la Pharmacie Claveau, tout en remportant une brillante victoire de 4 à 0, sur le magasin Henri Boivin. Raymond Dufour capitaine d'Henri Boivin s'en mord encore les pouces, pendant qu'Ernest Boucher capitaine De Saguenay Auto jubilait de sa victoire car ce fut grâce à lui qui roula un beau triple de 461, signalons aussi Robert Dufour qui jouait le plus haut simple de son équipe et de la soirée soit 205, il vint bien près de prendre le record de la saison.

L'équipe J. O. Gaudreault n'eut pas de difficulté à remporter la victoire sur son adversaire car il n'était pas présent, ils ont donc gagné par défaut, soit 4 à 0, une autre victoire à signaler est bien celle de Simard Express car ça n'arrive pas souvent ils ont défait JeP enfin Store 4 à 0 alors que Maurice Potvin, Paul Desharnais et Fernand Desgagné étaient dans leur meilleur, pour aider à la victoire de leur équipe, Desharnais prit le simple avec 188, pendant que Maurice Potvin prenait le triple soit 459, Desgagné roulait aussi très bien avec 417.

pour Peoples Guy Gaudreault jouait 174 et 393.

La Tribu Eloi surprenait tout le monde en battant les électriciens Drolet & Frères par 3 à 1 dans un duel de toute beauté le capitaine de la Tribu, Florent s'emparait des honneurs du duel avec 154 et 399, pour les électriciens ce fut Maurice Drolet qui jouait le plus fort avec 150 et 389.

Dans la dernière rencontre qui mettait aux prises J. R. Théberge et la Capitale Coopérative, J. R. Théberge eut le meilleur par 3 à 1, la partie fut très contestée car il n'y eut que quelques points de différence, pour Théberge René Racine prit la palme avec 162 et 429, la recrue de la Capitale Roger Langlois se fit valoir avec 172 et 403, la Capitale a donc encore de bonnes chances de se bien classer d'ici la fin des hostilités.

Voici maintenant les six meilleurs joueurs chez les hommes et les femmes depuis le début de la saison.

HOMMES

1—Clermont Poulin	144.9
2—Maurice Potvin	141.2
3—Napoléon Vézina	138.7
4—Paul Boulianne	137.3
5—Charles Beaulieu	136.5
6—Ger. Gaudreault	136.0

FEMMES

1—Marthe Gilbert	116.3
2—Denise Beaulieu	114.6
3—Mme D. Routhier	112.0
4—Stella Brisson	111.9
5—Marcelle Fortier	108.7
6—Gemma Gaudreault	108.1

POSITION DES EQUIPES DE LA LIGUE ROYALE
(Après le 10 février 1954)

1—Sag. Auto Electrique	64	48	16	28426
2—La Pharmacie Claveau	60	47	12	26760
3—Mag. Peoples Store	64	41	23	27536
4—Mag. Henri Boivin	65	40	24	26714
5—J. R. Théberge	64	38	25	27397
6—J. O. Gaudreault	64	35	29	25654
7—Simard Express	64	28	36	24720
8—Soc. Coo. Agricole	64	27	37	25580
9—Ovila Gauthier	60	21	39	24776
10-Drolet & Fr., Elec.	64	21	43	22905
11-La Capitale Coop.	64	17	47	23363
12-La Tribu Eloi	64	16	48	22774

Le Club Es-Ski-Mo, de Jonq.-Kénogami, toujours très actif

Il y a plus d'un mois que nous n'avons entendu parler du Club ES-SKI-MO de Jonquière-Kénogami. Pourtant, cela ne signifie pas qu'ils a été inactif durant ce temps. Au contraire, car les activités ont été nombreuses. Un bon nombre de nos skieurs ont pris part aux différentes épreuves disputées dans la région, et ils ont très bien figuré Les activités hebdomadaire du club vont bon train, et un nombre de plus en plus grand de skieurs et skieuses, se donne rendez-vous au local, situé sur la rue Ste-Famille, pour participer aux excursions diverses, tels que sleigh-ride, glissades en toboggan et marche en ski. La journée du dimanche avait été réservée aux excursions au dehors et c'est ainsi que les membres du club ont déjà rendu visite à presque tous les autres clubs de ski de la région. La température idéale pour le ski que nous avons eue ces derniers temps a grandement favorisé le mouvement du ski, et nous sommes heureux de constater qu'un nombre accru de jeunes s'adonnent à ce sport.

Nous espérons bien que tout continuera sur cette bonne note, et que les projets que forme la direction d'un tremplin, ce qui nous permettrait de combler un peu la lacune de ne pas avoir de côtes assez longues pour pouvoir pratiquer le downhill et recevoir les clubs environnants. Ce serait la réalisation d'un projet depuis longtemps conçu. En attendant, les membres ne resteront pas inactifs, et plusieurs iront concourir demain à Port-Alfred. Une excursion est aussi organisée, et un autobus partira de Jonquière dimanche pour se rendre de Jonqui Clairval. Le club Es-Ski-Mo est un grand visiteur, et il a été magnifiquement reçu par tous les clubs qu'il a visités. Nous aurons l'occasion de leur rendre leur politesses dans un avenir prochain, et nous espérons que notre réception sera digne de la leur.

Laurence Desmeules
publiciste

Victoire de Patterson

Brooklyn (PA) — L'invincible Floyd Patterson, 167½, a remporté hier soir sa dixième victoire consécutive en triomphant d'Yvon Durelle, ex-champion mi-lourd canadien, dans une bataille de huit rounds disputée au Eastern Arena de Brooklyn. La victoire de Patterson a été par décision unanime. Durelle pesait 170 livres et trois quarts.

Les Red Wings détiennent maintenant une avance de 10 points en tête

Détroit, (PA) — Les Red Wings de Détroit ont porté à dix points leur avance en tête de la ligue Nationale en remportant hier soir une victoire de 3-2 sur les Black Hawks de Chicago. Pour les Red Wings, enquête de leur sixième championnat consécutif, cette marge de dix points est la plus substantielle qu'ils aient détenue depuis le commencement de la saison.

Tous les buts ont été comptés dans les 23 premières minutes de jeu, contrairement à la partie de dimanche à Chicago, alors que Détroit a réussi tous ses buts dans les 18 dernières minutes pour triompher par 5-0.

Dans la dernière période, les joueurs des deux clubs se ressentaient de la chaleur hors-saison. Il faisait 66 à l'extérieur et c'était encore plus chaud sur la patinoire à mesure que la partie progressait. En plus des buts rapides du début., le jeu fut passablement rude.

Jack McIntyre a compté les deux buts du Chicago, ses 5e et 6e depuis qu'il a rejoint le club il y a quelques semaines.

Les Wings répliquèrnt avec trois buts d'affilée, les deux premiers sur des jeux de puissance. Les compteurs ont été Lee Fogolin, Gordie Howe et Bill Dineen.

SOMMAIRE
Première période
1—Chicago, McIntyre (L. Wilson) 3:59
2—Detroit, J. Wilson (Delvecchio) 9:05
3—Detroit, Howe (Pronovost) 10:58
Punitions: Skov 1:18, Mortson 5:44, Fogolin 8:07, Mortson 9:28.
Deuxième période
4—Detroit, Dineen (Kelly, Leswick) 1:14
5—Chicago, McIntyre (L. Wilson, Zeidel) 2:13
Punitions: Gadsby 7:16, Delvecchio 11:03
Troisième période
Aucun but.
Pronovost 16:19.
Punitions: Howe 2:53, Price 5:02.
Arrêts:

Rollins	14	5	8 — 27
Sawchuk	6	7	4 — 17

Assistance: 10:120.

Les Rangers rappellent deux joueurs

New-York (PA) — Les Rangers de New-York, profitant de la dernière journée allouée pour faire des transactions, ont rappelé deux joueurs des Quakers de Saskatoon, un club-école de la ligue de l'Ouest.

Les nouveaux venus, qui ont tous eu de brefs essais avec les Rangers, sont Aggie Kukulowick, un joueur de centre de 20 ans qui mesure 6 pieds et 2 pouces et pèse 175 livres, et Vic Howe, un ailier droit de six pieds, pesant 180 livres. Vic est le jeune frère de Gordie Howe, des Red Wings de Détroit.

Les deux nouveaux Rangers doivent quitter Saskatoon par avion ce matin et doivent être à New-York à temps pour la partie que les New-Yorkais disputeront aux Bruins de Boston mercredi soir.

Les deux joueurs devront remplacer ces deux joueurs à Saskatoon avant vendredi.

Buchanan est relégué au sixième rang

(Par la Presse Canadienne)

	B.	A.	Pts
Corriveau, Valleyfield	33	39	72
Riopelle, Ottawa	21	44	65
Gravelle, Ottawa	38	26	64
Burchell, Montréal	21	43	64
Powell, Québec	15	40	55
Buchanan, Chicoutimi	24	30	54
Moore, Chicoutimi	20	33	53
Dubé, Sherbrooke	14	39	53
Blair, Ottawa	18	33	51
Bisaillon, Valleyfield	22	26	48
Litzenberger, Montréal	20	28	48
Irving, Sherbrooke	22	25	47

Les Marquis-A seraient affiliés

Il est fortement question que les Marquis juniors-A de Jonquière deviennent, sous peu, la propriété exclusif de trois hommes d'affaires de Jonquière. L'équipe obtiendrait également son affiliation avec un club de la Ligue Nationale.

La boxe hier soir

Brooklyn — Floyd Patterson, 167 1-2, Brooklyn, décision contre Yvon Durelle, Baie Ste-Anne, N.-B., 170 3-4, 8.

Miami — Harold Johnson, 174 1-4, Philadelphie, Kot contre Doc Williams, 186, Newark, N.-J. 8.

Portland, Me. — Jimmy Beau, 159 1-2, New Canaan, Conn., KOT contre Joe Grimard, 156 1-2, Bath, Me. 8.

Davis punit deux joueurs

Kitchener (PC) - Curly Davis, instructeur des Greenshirts de Kitchner-Waterloo, de la ligue Junior Ontario-Québec, a rapporté hier qu'un joueur a été suspendu et deux autres ont été mis à l'amende pour avoir "enfreint la discipline du club."

Greig Hicks, le meilleur compteur de la section ontarienne de la ligue, a écopé d'une suspension indéfinie. Davis a précisé que cette suspension "pourrait bien être pour le reste de la saison." Il a également écopé d'une amende de $250.

L'ailier gauche Garry Collins et le joueur de défense Roy Greenan verseront une semaine de leur salaire en amendes.

Ces suspensions et amendes ont été imposées à la suite d'une joute disputée vendredi soir dernier, à Jonquère. Les Greenshirts, même en avant par 4-2, ont abandonné la partie vers la fin de la deuxième période en protestation contre un but qu'on ne leur a pas alloué. Stan Long, l'instructeur de l'équipe avait demandé à l'arbitre Ken Mullins de changer un juge de buts mais Mullins avait refusé.

W. B. George, président de la CAHA, a déclaré que le responsable du refus des Greenshirts de continuer la joute de vendredi sera suspendu pour un an, tel que le prévoient les réglements de la Canadian Amateur Hockey Association.

Pierre Lambert et Mariette Laframboise sont classés premiers chez les juniors

Montréal (PC) — Pierre Lambert, de Victoriaville, Qué., et Mariette Laframboise, de Montréal occupent chacun la première place dans la classification junior des joueurs de tennis canadiens publiée hier soir.

La classification a été annoncée par le Dr Georges Leclerc, président du comité de sélection de la coupe Davis et de celui de la Canadian Lawn Tennis Association.

John Swann, de Vancouver, a été classé au deuxième rang chez les jeunes gens tandis que Mary Nunns, de Toronto occupe le même rang chez les jeunes filles. Guy Durocher, de Sherbrooke, et Eleanor Dodge, de Montréal, occupent le troisième rang.

Lambert a remporté le championnat fermé junior canadien, les championnats provinciaux du Québec et de l'Ontario, de même que ses rencontres dans les matches interprovinciaux par équipes à Ottawa. Il n'a pas perdu une seule fois contre un junior canadien au cours de l'année.

Mlle Laframboise a conservé la première place qu'elle a détenue en 1951 et en 1952. Elle a conservé le championnat junior canadien pour la troisième année consécutive. Et pour la deuxième année consécutive, elle a remporté le championnat sans perdre un seul set. Elle a également été classée première dans la classification senior publiée il y a une semaine.

Voici ces classifications:

Junior-hommes: 1 Pierre Lambert, Victoriaville, Qué.; 2 John Swann, Vancouver; 3 Guy Durocher, Sherbrooke; 4 Harry Hall, Toronto; 5 René Roger, Montréal; 6 Smith Chapman, Montréal; 7 Marcel Rodrigue, Granby; 8 Jim Ioanidis, Portage-Laprairie; 9 Jean Paquette, Ottawa-Hull; 10 une triple égalité entre Harry Freedhoff, Toronto, Robert Fraser, Halifax, et Ellis Britten, Rothesay, N.-B.

Junior-demoiselles: 1 Mariette Laframboise, Montréal; 2 Mary Nunns, Toronto; 3 Eleanor Dodge, Montreal; 4 Ann Barclay de Vancouver; 5 Carol Fleming, Truro, N.-E.; 6 Anne Stacey, Halifax; 7 Joan O'Brien, Toronto; 8 Joy Campbell, de Winnipeg; 9 Denise Coderre, d'eWinnipeg; 10 une double égalité entre Dawn McDonald, et Jean MacPherson, de Bridgewater, Nouvelle-Ecosse.

Le Dr Leclerc a déclaré qu'on n'avait pas assez de données pour préparer une classification des joueurs de moins de 15 ans mais les joueurs suivants méritent des mentions spéciales:

Garçons: François Godbout, de Sherbrooke; Harry Freedhoff, de Toronto; Peter Bernard, de Toronto; Alan Beattie, de Bridgetown, Nouvelle-Ecosse; Dick Kalil, de Cornwall; Harold Moody, de Montréal.

Filles: Ann Barclay, de Vancouver; Joan O'Brien, de Toronto; G. Delachelez, de Cornwall; Pam Davis, de Halifax; Carol Barton, de Toronto.

Les patineurs canadiens sont les grands favoris

Oslo — (PC) — Les patineurs canadiens, britanniques et américains sont favoris pour remporter la plupart des honneurs dans les tournois de championnat du monde qui débutent aujourd'hui.

Neuf jeunes canadiens sont en lice contre les représentants de dix autres natons dans ces épreuves. Les épreuves obligatoires pour couples et messieurs auront lieu aujourd'hui.

Les Canadiens auxquels on accorde le plus de chances de gagner sont Frances Dafoe et Norris Bowden, tous deux de Toronto, qui sont les grands favoris pour gagner le championnat mixte.

"Nous avons la meilleure séquence de routine depuis que nous patinons ensemble", déclarait Bowden, un agent d'assurance des 27 ans, avant son départ pour Oslo. Sa partenaire, Frances, est une dessinatrice de modes de 24 ans.



QUI...? MOI...? OUI! VOUS!

UNE CARRIÈRE BRILLANTE VOUS ATTEND_ ADRESSEZ-VOUS AU CENTRE D'INFORMATION DE L'ARMÉE ACTIVE DU CANADA

A CHICOUTIMI
EN PERMANENCE AU MANEGE MILITAIRE
ANGLE STE-ANNE ET RACINE
A JONQUIERE
A L'HOTEL DE VILLE
DU 22 AU 26 FEVRIER
A ST-HONORE
A LA SALLE MUNICIPALE
LE 23 FEVRIER SEULEMENT
A ST-FULGENCE
A LA SALLE DU COLLEGE ST-BASILE
LE 24 FEVRIER SEULEMENT
A PORT-ALFRED ET BAGOTVILLE
AU MANEGE MILITAIRE PALAIS, MUNICIPAL
LES 25 ET 26 FEVRIER SEULEMENT

PIT MAINGUY



Ca c'est un beau geste, mon Pit!

GIN GENEVA BEAU GESTE

Le "beau geste" est de tradition chez les Canadiens — Faites de BEAU GESTE une tradition. C'est un vrai gros gin!

QUEBEC DISTILLERS LIMITED, VALLEYFIELD

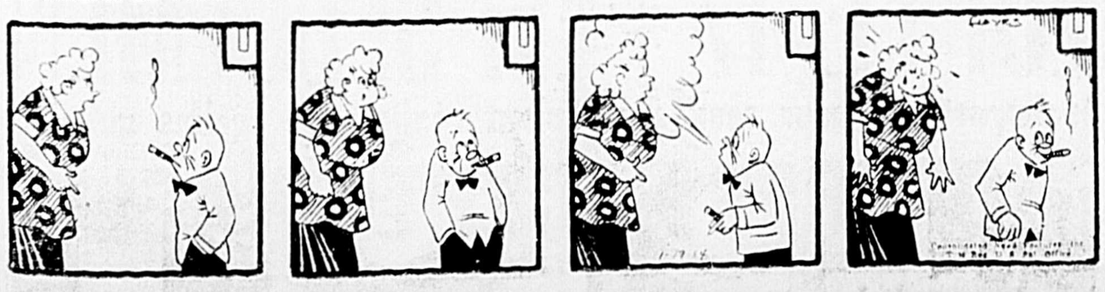
DEMANDEZ Players "MILD"



La Cigarette La Plus Douce, La Plus Savoureuse Au Canada

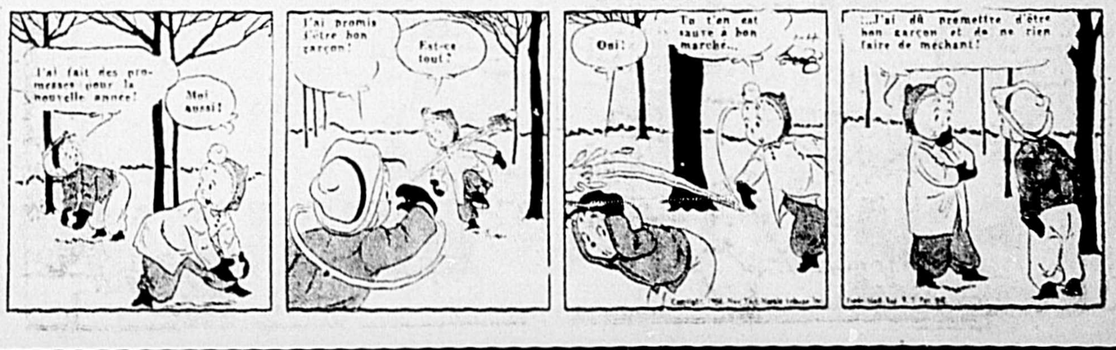
Les aventures de Timothée — COUPE-PAROLE !

par Jeff Hayes



LOUISE et LOUIS

par Seeg



Sawchuk et Lumley se livrent une lutte contestée

Les deux cerbères convoitent le trophée Vézina. — Le gardien des Red Wings domine toujours. — Chez les compteurs Gordie Howe détient une très forte avance sur son plus proche concurrent Maurice Richard.

Montréal, (PC) — Terry Sawchuk, des Red Wings de Détroit, fait une lutte terriblement chaude à Harry Lumley des Maple Leafs de Toronto dans la course aux honneurs pour le trophée Vézina, l'emblème de la suprématie chez les gardiens de buts de la ligue Nationale.

Avant la joute d'hier soir entre les Red Wings et les Black Hawks de Chicago, Lumley et Sawchuk étaient sur un pied d'égalité avec une moyenne défensive de 1.72 but chacun. C'était la première fois que Sawchuk réussissait à être égal avec Lumley depuis le mois de novembre, soit depuis le 15 novembre, alors que le cerbère des Wings était en avant. Avant la joute d'hier soir, Lumley et Sawchuk avaient joué chacun 54 parties et avait été déjoué 93 fois.

Mais avec la victoire de 3-2 que les Wings ont remportée hier soir sur les Hawks, la moyenne de Sawchuk est retombée à 1.73 et Lumley a ainsi repris les devants.

La bataille que se livrent ces deux cerbères depuis le 15 novembre dernier a ajouté une note d'intérêt à la présente campagne de la ligue Nationale. Au 15 novembre, la moyenne de Sawchuk était de 1.44 par partie et celle de Lumley était de 1.59. Et la lutte est loin d'être finie si l'on tient compte du fait que les Leafs ont actuellement une partie de plus que les Wings à jouer.

Mais cette lutte des gardiens de buts n'est qu'un des détails intéressants fournis par les statistiques de la semaine.

Ainsi, on y voit que Gordie Howe, l'enfant choyé de Détroit, a de nouveau fait des siennes au cours de la semaine. Monsieur Howe a affiché une tenue superbe la semaine dernière en comptant cinq buts et en fournissant un assist pour un total de six points. Il a ainsi porté son total de points à 64. Les cinq buts et l'assist de Howe ont été réussis en trois joutes, ce qui représente le meilleur rendement de la semaine dans le circuit Campbell.

Howe a certes fait mieux que Maurice Richard, son plus proche rival. Le Rocket n'a pu faire mieux que fournir deux assists pour porter son total de points à 54 pour la saison. Les Canadiens eux-mêmes ont glissé de la deuxième place, ce qui a fait dire aux partisans du Rocket qu'"ainsi va Richard, ainsi vont les Canadiens," une assertion maintes fois répétée au cours des dernières années.

Les Maple Leafs de Toronto se sont hissés en deuxième place en recueillant quatre points sur un total possible de huit. Les Torontois ont gagné une fois, perdu une fois et annulé deux fois. Les Leafs ont donc maintenant 64 points soit un de plus que les Canadiens qui ont annulé deux fois et perdu une fois, sans réussir à gagner une seule partie. Et Toronto a une partie de plus que le Tricolore à jouer.

Les deux victoires des Wings la semaines dernière — toutes les deux aux dépens des Black Hawks de Chicago, ont porté à dix points leur avance sur leurs plus proches rivaux, l'avance la plus considérable qu'ils aient détenue cette saison, dans leur tentative de décrocher leur sixième championnat consécutif.

Ce sont cependant les Bruins de Boston qui ont connu la meilleure semaine, avec trois victoires contre une seule défaite. Ils sont maintenant confortablement installés en quatrième place, quatre points en avant des Rangers de New-York.

Dans la liste des compteurs, Richard demeure encore en tête pour le nombre de francs buts. Il en a 32. Howe a 26 et 38 assists. Ted Lindsay a conservé la troisième place avec 47 points tandis que Bernard Geoffrion, actuellement au rancart avec une blessure, est quatrième avec 46.

Kenny Mosdell a compté un but la semaine dernière et il passe ainsi au nombre des cinq premiers compteurs à réussir 20 buts dans la ligue Nationale cette saison.

Voir la liste des meilleurs compteurs:

Les meneurs:

				Fan. En.
	P	A	Pts	Min
Howe, Detroit	26	38	64	84
Richard, Montreal	32	22	54	96
Lindsay, Detroit	18	29	47	87
Geoffrion, Montreal	25	21	46	77
Reibel, Detroit	15	29	44	14
Kelly, Toronto	15	29	44	14
Mosdell, Montreal	20	26	46	46
Olmstead, Montreal	10	30	40	64
Sandford, Boston	13	26	39	30
Rindy, New-York	12	27	39	16
Hergesheimer, New-York	24	12	36	36
Sloan, Toronto	7	29	36	82
Peirson, Boston	18	16	34	55
Smith, Toronto	17	15	32	26
Raleigh, New-York	12	20	32	12
Henry, New-York	17	14	31	10
Gadsby, Chicago	11	20	31	96
Harvey, Montreal	6	25	31	96
Mackell, Boston	8	22	30	50
Wilson, Chicago	8	21	29	18
Mosienko, Chicago	14	15	29	15
Kennedy, Toronto	12	17	29	47
Armstrong, Toronto	18	12	28	39
Creighton, Boston	12	16	28	21

Les gardiens de buts:

	P	J	Bu	Moy.
Lumley, Toronto	54	93	9	1.72
Sawchuk, Détroit	54	93	10	1.77
X—Wilson, Détroit	1	0	0	0.00
Gatherum, Détroit	3	3	1	1.00
Totaux	55	95	11	1.73

X—Wilson a remplacé Sawchuk en 3e période le 10 octobre.

McNeil, Montréal	53	114	6	2.15
Plante, Montréal	2	6	0	3.00
Totaux	55	120	6	2.18
Henry, Boston	56	148	5	2.64
Bower, New-York	55	153	1	2.78
Rollins, Chicago	53	163	3	3.08
Marois, Chicago	2	11	0	5.00
Gelineau, Chicago	2	18	0	9.00
Totaux	57	192	3	3.37

Punitions: en minutes à chaque club. Boston 555, New-York 589, Détroit 602, Chicago 638, Toronto 769, Montréal 852.

Le classement:

Le club junior de la paroisse défait celui du village, à Chambord

Dans une intéressante partie présentée sur la patinoire de Chambord, l'équipe junior de la paroisse a vaincu celle du village par 2 à 0.

Robert Fortin et Maurice Laroche ont enregistré les deux seuls points de la joute. Le cerbère Marcel Bolduc fut également l'un des grands facteurs de la victoire.



Perdrix Blanches — "Ptarmigan" — Lagopède

Dans une récente chronique, nous avons voulu donner une courte description des habitudes et de l'habitat de la perdrix blanche "Ptarmigan". Toutefois, une erreur dans la disposition du texte nous a tout simplement fait manquer notre but.

Le bel oiseau blanc, que nous voyons rarement près de nos villes, est un gibier succulent, dont la chair ressemble beaucoup à la perdrix grise et le mode de cuisson est à peu près le même. La chasse en est permise du 1er novembre au 31 janvier.

Contrairement à notre perdrix grise, ordinairement solitaire, ou quelques-unes à la fois, la perdrix blanche voyage en groupe, en volier de plusieurs centaines. Elles peuvent voler d'assez bonne distance entre les îles arctiques, mais elles couvrent de longues distances, marchant sur le sol en bordure des cours d'eau en mangeant des bourgeons. Elles voyagent vers le sud l'hiver, vers un climat plus favorable, mais surtout pour trouver des bourgeons qui ne sont pas recouverts de verglas.

Il faut être très adroit pour chasser cet oiseau avec une carabine 22. Lorsqu'il est au sol, il faut l'atteindre de façon à le tuer d'un seul coup, parce que, dès que l'un d'eux est blessé, il bat de l'aile et le reste du volier s'envole. Nous avons eu beaucoup de plaisir au cours d'excursions antérieures à le chasser avec un fusil de calibre 12, à deux coups. Après s'être approché le plus près possible du volier au sol, un premier coup les yeux fermés, et un deuxième coup au vol. Résultat: quatre ou cinq oiseaux par tentative.

J'ai vu une jeune indienne de 14 ans en abattre plus de vingt, l'une après l'autre, avec une carabine 22, à une distance d'environ cinquante pieds. Elizabeth, c'était le nom de l'Indienne de Betsiamites, avait la mire dans l'oeil.

La rivière "Tsé-Tsa-Tsu"

Un tributaire du lac Manouan, roulant dans la direction approximative nord-sud, est le refuge naturel de milliers de Ptarmigans. Au cours d'une excursion en canot à moteur sur cette rivière appelée "Tsé-Tsa-Tsu" — soit naturellement "Perdrix Blanche" — j'ai vu les rives escarpées de hauts rochers littéralement recouvertes d'oiseaux, comme des grappes blanchâtres dans les gradins. Le plumage de la Ptarmigan change du blanc immaculé à la couleur cuivre durant l'été et les reflets des rayons du soleil sur ces masses grouillantes rendaient le spectacle grandiose. La scène ressemblait un peu à celui de nord, plusieurs voliers de perdrix blanches descendirent la rivière Péribonka jusqu'aux environs du Lac Thitgama et l'Ascension. C'était au temps du chômage et les chasseurs étaient nombreux. C'est la seule fois que je me rappelle avoir vu dans ce district des perdrix blanches pendues à la porte des boucheries.

"La Lagopède"

La perdrix blanche est un oiseau arctique et remarquable parce qu'il change de plumage avec les saisons. Il y en a trois sortes: les "lagopèdes de saules" fréquentant le nord de la Colombie et le Yukon, les "lagopèdes à Queue Blanche" et les "lagopèdes des Rochers". Nous parlerons seulement de cette dernière catégorie qui nous intéresse particulièrement. D'ailleurs, il faut être expert pour en distinguer les catégories.

Elle se protège contre la température arctique par un épais plumage qui la recouvre jusqu'au bout des ergots. La patte ressemble pas mal à la patte d'arrière d'un lièvre. En été, les griffes deviennent quelque peu emplumées pour faire place à un nouveau manteau d'hiver. Les plumes blanches des ailes deviennent couleur de cuivre vret-de-grisé.

Les plumes inférieures de la queue sont noires, et le seul défaut dans son camouflage d'hiver est une tache noire de la grosseur d'un grain d'orge au-dessous de l'oeil et un autre point rouge au-dessus de l'oeil. De fait, nous avions grand plaisir à éprouver le camouflage en demeurant immobiles assez longtemps; se camouflant soi-même en sous bois, nous les entendions grignoter les bourgeons près de nous sans toutefois les distinguer. D'ailleurs elles ne sont pas très farouches lorsqu'il fait froid. Heureux les sportsmen qui peuvent se déplacer pour se rendre chasser ces oiseaux durant le temps des Fêtes.

Les Voltigeurs écrasent Chambord

St-Prime (D.N.C.) — Dans le circuit Néron, les Voltigeurs de St-Prime ont démontré que même s'ils ne sont pas assurés de participer aux éliminatoires, ils peuvent battre une équipe de première position. Après la première période qui se termina par 2-2, l'équipe de St-Prime enfila cinq buts rapides dans les dix premières minutes pour ne plus être en danger par la suite. Ils complétèrent le pointage par deux autres points contre un pour Chambord. Tous les joueurs d'avant ont participé au pointage pour St-Prime. Jacques Parisien, Claude Vézina, Fernand Lapierre et Jules Boivin ont compté deux buts chacun.

Les Russes gagnent

Falun, Suède (PA) — Vladimir Kusin, de Russie, a gagné la course de fond de 30 kilomètres hier pour donner à son pays son premier championnat mondial de ski. Matti Pietikainen, de Finlande, a remporté les honneurs de la première place dans les épreuves de sauts.



NOUVELLE CASQUETTE POUR ANTONELLI — Récemment échangé aux Giants de New-York, Johnny Antonelli, brillant porte-couleurs des Braves de Milwaukee, coiffe sa nouvelle casquette. Antonelli est un jeune lanceur qui a signé après avoir touché un boni de $65,000. (C. P.)



UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

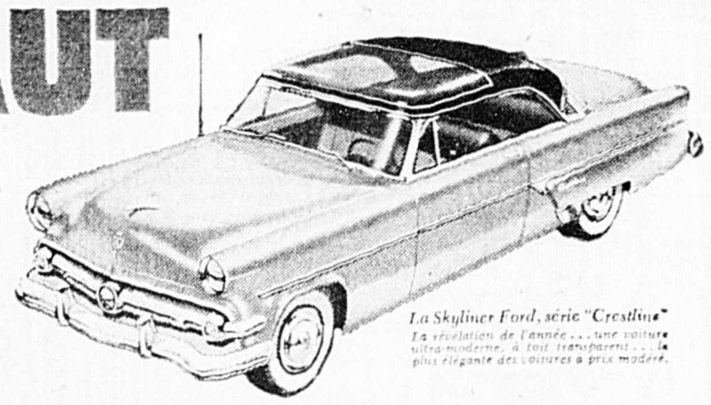
SAGUENAY DRY GINGER ALE
BON... COMME L'AIR PUR DE NOS MONTAGNES
EN VENTE PARTOUT AU SAGUENAY

A tout égard, la FORD V-8 est la plus avantageuse!

ELLE VAUT

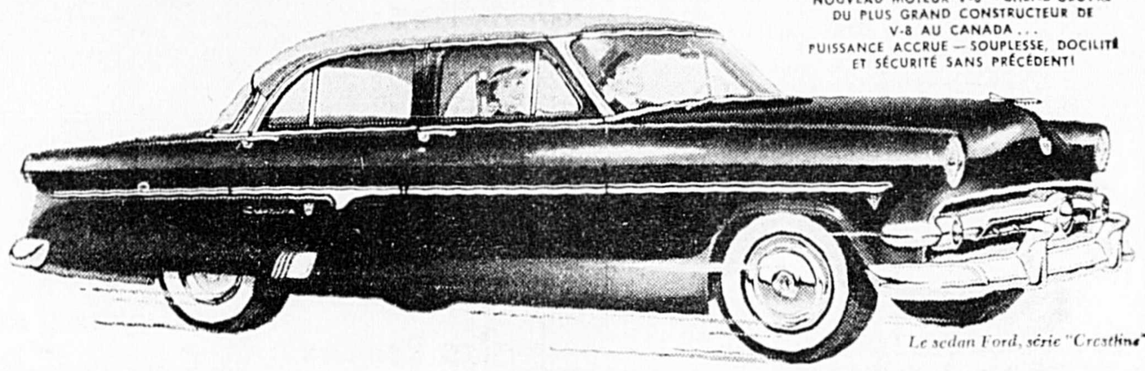

La Victoria Ford, série "Crestline"

PLUS ÉLÉGANTE QUE JAMAIS


La Skyliner Ford, série "Crestline"
La révélation de l'année... une voiture ultra-moderne, à toit transparent... la plus élégante des voitures à prix modéré.

ENCORE PLUS

NOUVEAU MOTEUR V-8 — CHEF-D'OEUVRE DU PLUS GRAND CONSTRUCTEUR DE V-8 AU CANADA... PUISSANCE ACCRUE — SOUPLESSE, DOCILITÉ ET SÉCURITÉ SANS PRÉCÉDENT!


Le sedan Ford, série "Crestline"

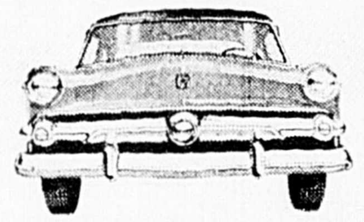
EN "54"

Ses lignes anticipent sur l'avenir... son fonctionnement est d'une douceur et d'une souplesse incomparables... son roulement est d'un confort sans précédent... sa conduite est plus facile que jamais... bref, à tout égard, la Ford est la plus avantageuse de toutes les voitures en 1954!

Sa silhouette, d'une élégance racée, est plus longue, plus élancée, plus gracieuse que jamais auparavant, et la beauté de sa carrosserie est magnifiquement complétée par des intérieurs d'un luxe ravissant. Pour actionner cette superbe voiture, on a créé un moteur encore plus puissant — le nouveau V-8 de 120 CV qu'on trouve dans les modèles des séries "Customline" et "Crestline".

Et, cette année, la Ford offre à l'automobiliste les dispositifs automatiques les meilleurs et les plus perfectionnés, afin de supprimer tout effort au volant: la servo-direction *Master-Guide*, les servo-freins et la commande *Fordomatic*.

Examinez de près la nouvelle Ford "54". Ce que vous verrez vous convaincra que la Ford *vaut plus à l'achat... et vaut plus à la revente!*



LA NOUVELLE FORD V-8

(Certains des dispositifs et des accessoires illustrés ou mentionnés dans le texte sont standard dans quelques modèles et facultatifs moyennant supplément dans d'autres.)

LE VENDEUR AUTORISÉ FORD VOUS INVITE À **essayer la FORD "54"**

LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION PORTENT L'EMBLÈME A-1 — VOYEZ UN VENDEUR FORD

Ford MONARCH
LE GARAGE AUTOMOBILE
• DE CHICOUTIMI LIMITÉE •
54-60, RUE RACINE EST — TEL.: 4-4401

Vente à 1 DOLLAR

Gagnon Frères
NOUVEAUTÉS CHICOUTIMI

MERCREDI LE 17 FEV. SEULEMENT

Une journée très importante pour ceux qui veulent réaliser de réelles aubaines.

SPÉCIAUX DANS TOUS LES RAYONS • OFFRES EXCEPTIONNELLES